

Spéculation

# Bananes et pommes de terre dans l'œil du cyclone

P05

# LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7138 - JEUDI 20 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ils avaient manqué à leurs engagements envers l'Etat

## Des mesures légales contre 53 importateurs de bananes

P04

L'Algérie s'apprête à importer un million de moutons pour l'Aïd El Adha

# Un plan efficace pour casser les prix



Lire en page 03

P07

63ème anniversaire du cessez-le-feu près du 19 mars 1962

**Le wali honore près de 40 athlètes et d'anciennes gloires**

Mobilis

**Ouverture d'un premier centre de services à Oran**

Faute d'un plan de circulation adéquat  
**La wilaya en proie à l'anarchie**



ORAN

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

«Déclaration arabe contre toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles»

## Le Conseil de la nation participe à une session virtuelle

**L**e Conseil de la nation a participé à une session virtuelle sur la Déclaration arabe contre toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles, organisée par la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, en collaboration avec le comité ministériel jordanien pour l'autonomisation des femmes, a indiqué mardi, un communiqué de la chambre haute du parlement. "Madame Nouara Saâdia Djaâfar, membre du Conseil de la nation et membre du comité administratif de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, et Mme Fouzia Bouhouita Kermache, également membre de la Coalition, ont pris part lundi à une session par visioconférence sur la "Déclaration arabe contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles". Cette rencontre, dédiée aux femmes membres du Parlement du Royaume hachémite de Jordanie

vise à "faire connaître les clauses de la Déclaration arabe contre toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles, initiée par la Coalition et adoptée par le Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, le 9 mars 2022", ajoute le communiqué. Par ailleurs, Mme Nouara Saâdia Djaâfar a participé aux "réunions des deux comités administratif et public de la Coalition, au cours desquelles a été présenté un résumé du rapport annuel de la Coalition pour l'année 2024, en sus de l'adoption des procès-verbaux et des rapports des réunions précédentes ainsi que l'examen des propositions sur le futur plan d'action". A noter que la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes avait organisé, en collaboration avec la Fondation Westminster pour la démocratie, une séance similaire avec les femmes membres du Parlement algérien le 18 décembre de l'année dernière, selon la même source.

Ils ont perdu la vie lors des inondations de Aïn Témouchent

## La Radieuse rend un hommage posthume aux gendarmes et pompiers



**L**'association Radieuse s'est déplacée à Ain Temouchent pour rendre un hommage posthume aux éléments de la gendarmerie nationale et ceux de la protection civile qui sont morts en faisant leur devoir qui consistait à sauver des habitants, au cours des inondations survenues dans la wilaya de Aïn Temouchent dernièrement. La Radieuse, présidée par Kada Chafi, a tenu à présenter ses condoléances aux familles des victimes du devoir et rendre hommage à quatre de leurs enfants, trois éléments de la gendarmerie nationale, Djebbour Charef, Djeha Borhane et Bedouale Abdelkader et le sergent Derbal Mohamed de la protection civile qui ont perdu la vie à Ain Larba et Ain Kihal, alors qu'ils sauvaient des vies au cours des inondations dans ces localités. Ce dernier était le seul soutien de sa famille. Le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ould Abdennabi, le commandant de la gendarmerie nationale de la wilaya et le directeur de la protection civile ont

rendu un grand Hommage aux disparus, mettant en exergue leur sacrifice et le soutien total de l'État algérien en rappelant le message de condoléances adressé par le président de la république, monsieur Abdelmadjid Tebboune aux familles des martyrs du devoir national, les assurant de la présence de l'État à leur côté.

Sonatrach

## Les résultats du concours national de recrutement fin avril

**L**e groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, que les résultats du concours national de recrutement d'ingénieurs et de techniciens, organisé du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), seront annoncés à la fin du mois d'avril. Le groupe a précisé que le nombre record de participants au concours, soit 181.162 candidats, a conduit à une prolongation du délai de correction des copies au-delà de la date initialement prévue. Sonatrach a souligné que le processus de correction se poursuit de manière intensive, réaffirmant son engagement à garantir la transparence et la crédibilité durant toutes les étapes du concours.

Algérie - Canada

## Les mêmes valeurs fondamentales guidant leur action sur la scène internationale



**L**a nouvelle ambassadrice du Canada en Algérie, Mme Robin Wettlaufer s'est félicitée, mardi, du niveau des relations entre les deux pays qui "partagent des valeurs fondamentales guidant leur action sur la scène internationale". Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la présentation de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Mme Wettlaufer a salué "le rapprochement de vues entre l'Algérie et le Canada". Elle a également valorisé "le capital précieux unissant les deux pays, afin de promouvoir la coopération, la paix et la stabilité internationales, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU dont l'Algérie est membre non permanent". Dans ce contexte, elle

a affirmé que l'Algérie et le Canada avaient célébré, l'année dernière, le 60e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, arguant "il s'agit de six décennies de dialogue, de coopération et d'échange ayant permis de tisser des liens solides entre nos deux peuples et Gouvernements". Elle a estimé que cette halte importante "est l'opportunité de saluer le parcours franchi par les deux pays et de réaffirmer leur engagement commun à approfondir leurs liens pour les années à venir". Après avoir rappelé l'histoire commune des deux pays, Mme Wettlaufer a affirmé que "L'Algérie et le Canada partagent des valeurs fondamentales guidant notre action sur la scène internationale".

Mouvement El-Bina

## Cérémonie à l'occasion du 63ème anniversaire de la Fête de la Victoire

**L**e Mouvement El-Bina a organisé, mardi soir à Alger, une cérémonie à l'occasion du 63e anniversaire de la Fête de la victoire (19 mars 1962). Etaient conviés à cette cérémonie et dîner d'iftar collectif, des présidents de partis politiques, d'associations nationale et de figures sportives et culturelles. A cette occasion, le Mouvement El-Bina a salué, par la voix du président du Conseil de la Choura du Mouvement, M. Salim Cherif, les acquis réalisés par l'Algérie, ces dernières années, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant que ces acquis ont été accomplis "par fidélité à la Proclamation du 1er Novembre et au serment des valeureux chouhada et des vaillants moudjahidines, mais aussi pour préserver les constantes de l'identité nationale". Le Mouvement a également fustigé, à cette occasion, "la campagne malveillante" conduite par l'extrême droite française contre l'Algérie, relevant que cette campagne n'entamera pas la détermination de l'Algérie à poursuivre le processus de progrès et de prospérité".

Après avoir salué les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), pour la protection du pays et la défense de sa souveraineté et de sa sécurité, la même formation politique a réaffirmé son soutien indéfectible aux positions "honorables" de la diplomatie algérienne, notamment en ce qui concerne le soutien aux causes de libération légitimes à travers le monde, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie".

## L'Algérie s'apprête à importer un million de moutons pour l'Aïd El Adha Un plan efficace pour casser les prix

Par B.Habib

**P**eut-on espérer un mouton à prix accessible lors du prochain Aïd el Adha? Des signes précurseurs portent à le croire même s'il apparaît qu'il n'est pas évident aujourd'hui de se procurer un mouton à moins de 30.000 da. Ces dernières années, le rituel du sacrifice est devenu une épreuve difficile à surmonter par les algériens. Les prix des moutons ont en effet grimpé à un niveau record et plus personne ou presque ne peut plus s'y aventurer préférant du reste faire mille calculs avant de se décider à en acheter au prix fort. A l'occasion de l'Aïd el Adha, le gouvernement algérien s'active à établir une grille de prix plafonnée de moutons importés pour casser les prix sur le marché. C'est une excellente manière de réduire l'impact négatif, sur le pouvoir d'achat, des pratiques spéculatives sur le marché des moutons à l'approche de la fête de l'Aïd el Adha. En d'autres termes, de quoi baliser la voie vers la baisse des prix de bêtes destinées au sacrifice. Pour cela, un million de têtes seront importées à titre exceptionnel. Une nouvelle fois, la nouvelle polémique des moutons à 20.000 da revient et charrie avec elle les folles ardeurs de potentiels clients et demandeurs, qui commencent à se frotter les mains, tellement le pouvoir d'achat bat de l'aile. La nouvelle a fait le tour des ménages algériens au revenu modeste, qui incontestablement font face actuellement à de rudes dépenses liées aux approvisionnements nécessaires du mois sacré 2025. Face à une demande nationale estimée à plus de 4 millions de têtes pour cette période,

les autorités misent sur une offensive d'envergure. L'objectif est de casser la spirale inflationniste et contrer la spéculation qui pèse lourdement sur les prix du bétail. Cette opération d'importation, inédite par son ampleur, s'inscrit dans une logique de régulation de l'offre. Cette opération ne pourrait pas descendre sous les 300 millions de dollars selon certaines informations non officielles mais force est d'admettre que certains sceptiques considèrent qu'importer un million de moutons en un délai record de deux ou trois mois s'avère une mission impossible mais ne dit-on pas que l'impossible n'est pas algérien? Selon l'économiste Abderrahmane Ayia, une telle injection de bétail sur le marché pourrait freiner la spéculation. «La mise à disposition d'un tel volume permettrait de stabiliser l'offre face à la demande, en réduisant mécaniquement la marge de manœuvre des spéculateurs», explique-t-il. Si les prix officiels n'ont pas encore été communiqués, les premières estimations évoquent un prix de vente en Algérie compris entre 38.000 et 70.000 DA par mouton importé. Cette fourchette dépendra du poids de l'animal, de son origine et des coûts logistiques liés au transport, à l'assurance et aux droits de douane. Selon l'enseignant-chercheur Lotfi Gharnaout, basé à Toulouse, le coût total à l'importation se situerait entre 230 et 260 millions de dollars. Avec un prix brut de 200 à 225 dollars par mouton. L'Etat pourra ainsi limiter les marges commerciales excessives en encadrant la distribution via des circuits formels comme Magros, déjà mobilisé lors du Ramadan. En effet, plusieurs pays sont pressentis pour

participer à cette opération d'importation. Le cahier des charges imposé par les autorités algériennes est strict: Moutons âgés d'au moins 6 mois; Poids carcasse de 40 à 45 kg; animaux vaccinés et sains ; transportés dans des conditions réglementaires... Parmi les pays déjà identifiés comme fournisseurs potentiels figurent plusieurs nations européennes et extra-européennes. En Europe, la Roumanie, l'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni et la France disposent de cheptels ovins importants conformes aux normes sanitaires exigées par l'Algérie. Par ailleurs, des pays comme l'Australie, le Brésil et l'Argentine sont également envisagés. En raison de leur capacité d'exportation à grande échelle. Le Soudan, malgré un fort potentiel en matière de cheptel, reste un cas particulier en raison de son contexte sécuritaire instable qui pourrait compliquer la logistique et la traçabilité sanitaire. En effet, le choix dépendra de la capacité d'exportation, du coût logistique et de la rapidité de livraison. Aucun de ces pays ne pourra couvrir à lui seul l'intégralité de la commande, d'où la diversification des sources. Cette campagne d'importation s'inscrit dans un plan plus large de relance de la filière ovine algérienne. En parallèle, les autorités prévoient l'importation de 500 000 agnelles de renouvellement pour renforcer la reproduction locale et améliorer la qualité du cheptel. La réussite de cette double stratégie (importation massive pour l'Aïd et refondation structurelle de la filière) permettra à l'Algérie de se repositionner durablement sur la voie de la souveraineté alimentaire.

Décisions d'éloignement de ressortissants algériens

## 05 données fondamentales pour réfuter les accusations de Retailleau

**A** peine l'Algérie a-t-elle rendu publique sa réponse sur la nouvelle démarche de la France consistant à lui transmettre une liste de ressortissants algériens faisant l'objet de décisions d'éloignement du territoire français que le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, s'est précipité sur son compte X pour accuser, encore une fois, l'Algérie de violer ses engagements internationaux. Cette accusation devenue trop répétitive ces derniers temps, et dont la récurrence n'en fait pas pour autant une vérité, mérite un éclairage particulier pour déterminer, une fois pour toute, qui viole ses engagements internationaux et qui les respecte. A cet égard, cinq données fondamentales méritent d'être mises en exergue: Premièrement: La partie algérienne était dans son bon droit quand elle a refusé de donner suite à la liste que lui a soumise la partie française. Cette procédure de transmission de listes n'est prévue ni par les accords liant les deux pays, ni par la pratique que ces deux derniers ont développée de manière concertée depuis plus de 30 ans. Plus encore, le non-respect par la France des procédures bien établies en matière de gestion des dossiers d'éloignement a été aggravé

par le recours abusif au langage comminatoire, aux ultimatums et aux menaces de rétorsions et de représailles, en flagrante violation des principes élémentaires du droit international. Contrairement à la lecture biaisée qu'en fait le Ministre français de l'Intérieur, l'Algérie n'a pas opposé une fin de non-recevoir à la liste française. La partie algérienne a rejeté les mesures unilatérales et arbitraires décidées sans concertation, tout en invitant la partie française à respecter la pratique établie et à recourir au canal traditionnel liant les préfectures françaises aux consulats algériens compétents. Deuxièmement : Au cœur de cette bataille sur les listes et les mesures d'éloignement, l'enjeu principal porte sur l'exercice de la protection consulaire à l'égard des ressortissants algériens se trouvant en France. Dans cette bataille, il y a un pays déterminé à assumer l'obligation qui lui incombe en la matière, et un autre pays qui, par le truchement de son Ministre de l'Intérieur, cherche à tout prix à l'empêcher de remplir cette mission consacrée par le droit international et les accords bilatéraux. De ce point de vue, il n'est point surprenant que la partie française ait choisi, depuis le début de cette crise, d'éviter toute

référence, directe ou indirecte, à la convention consulaire algéro-française de 1974. La raison d'une telle attitude est à rechercher dans la teneur de l'article 33 de cette convention qui fait obligation à la partie française de notifier, dans les délais, toute mesure privative de liberté prise à l'encontre de ressortissants algériens, afin que leur pays d'origine puisse s'acquitter pleinement de son devoir de protection à leur égard.

Président de la République

## L'Etat continue de mobiliser les énergies pour garantir les intérêts supérieurs du pays

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que l'Etat continue de mobiliser les énergies pour garantir les intérêts supérieurs du pays et renforcer le front intérieur avec une conscience nationale qui "fait la fierté des Algériennes et des Algériens". Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars), le président de la République a précisé que la célébration de cet anniversaire intervient "au moment où l'Etat continue de mobiliser les énergies pour garantir les intérêts supérieurs du pays et renforcer le front intérieur avec une conscience nationale, qui fait la fierté des Algériennes et des Algériens, et avec une volonté politique tournée vers l'avenir, en étant attentif à la complexité de la situation dans la région et à ses potentielles répercussions, et soucieux, dans la conjoncture actuelle, d'être en phase avec les évolutions que connaissent les relations internationales, comme l'exige la place, le rôle et le poids géostratégique de l'Algérie et en accord avec les idéaux et principes de la glorieuse Révolution de libération". Le 19 mars est "une date phare qui marque, dans la glorieuse histoire de l'Algérie, le couronnement de longues décennies de lutte et de l'inspirante Révolution de libération déclenchée le 1er novembre 1954", a dit le président de la République, soulignant que "cette Révolution fut, à juste titre, l'une des plus grandes Révoltes anticoloniales et l'une des plus authentiques épopees de lutte des peuples contre la tyrannie et la domination de l'ère moderne".

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Retailleau joue et perd

*"Les perdants sont ceux qui trouvent toujours des problèmes, les gagnants sont ceux qui trouvent des solutions aux problèmes des perdants."*

**Maxime**

**P**ratiquement, tous ceux qui déclinent injustement, à faire face à l'Algérie perdent à mi-chemin de leur forfait. Le problème d'un Retailleau, c'est qu'il se fait passer pour un Péliquier, pour un Bugeaud ou à la rigueur pour un Biéard qui avait quitté l'Algérie avec un cœur plein d'amertume, après qu'il avait joué le rôle du personnage principal d'un abominable feuilleton de crimes. L'unique différence entre les généraux français désignés pour mater la révolution du peuple algérien et ceux de l'Allemagne nazie, c'est seulement que les premiers n'ont pas «bénéficié» de leur châtiment de Nuremberg. Ce sont les crimes restés injustement impunis qui auraient générés la situation actuelle. Ce sont les désistements faits par la partie algérienne lors des pourparlers d'Evian qui avait abouti à cette insolence chez Retailleau et ses pairs de l'extrême droite du sérail politique parisien. Le problème actuel de la France n'est ni l'Algérie, ni Sansal. L'on s'accroche à l'Algérie et à Sansal, parce que simplement et tout bêtement l'on veut détourner l'attention du peuple français vers des faux problèmes, diaboliquement fomentés pour la circonstance. Macron et ses compères, à leur tête Retailleau, n'arrivent pas à trouver des solutions urgentes aux problèmes qui finiront par faire sortir les français de leurs gonds. Un second round des gilets jaunes, par exemple, pourquoi pas ? Ainsi, pas mal de personnalités de l'échiquier politique français, notamment des élites intellectuelles et de l'opposition politiques, qui partagent nos avis sur la situation, désignent clairement et sans détour la responsabilité de l'actuel gouvernement dans l'échec politique total de Macron et ses collaborateurs. Pas mal de personnalités françaises avaient exprimé leur refus de voir le gouvernement français s'immiscer dans l'affaire Sansal, alors que la question, en référence au droit international relève, sans équivoque, de la parfaite souveraineté nationale. Des preuves tangibles démontrent que Sansal est un citoyen algérien qui est accusé par la justice algérienne d'avoir commis des actes et exprimé des paroles qui sont incriminables par le droit algérien. Si on ne sait pas que cela n'a pas plu au gouvernement Retailleau et bien ça c'est leur problème et non pas celui de l'Algérie. Et, «qu'ils se cognent la tête contre le mur», comme on dit dans notre langage populaire algérien. A ne pas oublier surtout que c'est la France qui encourage – en collaboration de l'Entité sioniste criminelle- les idées séparatistes en Algérie, notamment le MAK.

## Pôle & Mic

Par B.Nadir

### L'Europe manque de gaz!

**L**es prix du gaz naturel continuent d'évoluer au gré des perspectives de cessez-le-feu en Ukraine. Même si le marché s'est transformé après le début de la guerre, il reste partiellement dépendant de la Russie, indique Agefi. Il est peu probable que les États-Unis et l'Union européenne lèvent les sanctions visant l'industrie russe du gaz naturel liquéfié (GNL) mais ils ne devraient pas non plus chercher à les renforcer, estiment des analystes du cabinet de conseil Icis. Trois ans après une crise énergétique sans précédent, l'Europe peine à retrouver son équilibre. À la sortie de l'hiver, les réserves de gaz sont à un niveau critique, ravivant les craintes de tensions sur l'approvisionnement et de flambée des prix. Cette situation met sous pression une industrie déjà fragilisée par le coût élevé de l'énergie. L'Agence internationale de l'énergie «AIE» alerte sur une année difficile pour les systèmes énergétiques européens, soulignant que le continent aborde le printemps avec des stocks de gaz inférieurs à la moyenne, ce qui accentue la pression sur les marchés. Malgré cela, la Commission européenne précise que les réserves actuelles assurent encore 30 % de la consommation hivernale de l'UE. Au 16 mars, au niveau européen, ils n'étaient plus remplis qu'à 34%, contre 60% en 2024 à la même époque. En France, leur niveau est tombé à 21%. Cet hiver, les Européens ont davantage puisé dans leurs réserves de gaz qu'au cours des deux hivers précédents. En cause : un froid plus marqué, l'arrêt du transit du gaz russe via l'Ukraine fin 2024 et une faible production solaire et éolienne en novembre, qui a entraîné une hausse de 80 % de la demande de gaz pour la production électrique. Face à la remontée des prix et au recul des importations de 6 % en 2024, les opérateurs ont privilégié le soutirage des stocks plutôt que l'achat sur les marchés. L'UE impose un remplissage des stocks de gaz à 90 % avant novembre, renforçant la concurrence pour le GNL, déjà très convoité en Asie. L'été pourrait être marqué par une course aux approvisionnements, accentuant la volatilité des prix. L'industrie européenne, déjà fragilisée, souffre de coûts énergétiques bien plus élevés qu'en Chine et aux États-Unis. L'offre mondiale de GNL devrait croître de 5 % en 2025, mais cela ne suffira pas à compenser totalement l'arrêt du transit du gaz russe via l'Ukraine, maintenant la pression sur le marché. Après être tombés à 34 •/MWh en 2024, les prix du gaz devraient remonter à 45 •/MWh en 2025, avant une possible baisse à 27 •/MWh en 2028 grâce à l'arrivée de nouveaux volumes, notamment des États-Unis et du Qatar. D'ici là, l'Europe devra poursuivre ses efforts de sobriété énergétique, diversifier ses approvisionnements et renforcer la flexibilité de son réseau électrique.

### IATF 2025

### Afreximbank salue les préparatifs engagés par l'Algérie

**L**a Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a exprimé sa satisfaction quant aux préparatifs «intenses» engagés par l'Algérie en vue d'accueillir la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). «Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des avancées réalisées en vue d'accueillir l'IATF 2025, la plus grande plateforme de commerce et d'investissement du continent. Je tiens à féliciter le gouvernement algérien d'avoir accepté de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'IATF 2025 soit un succès retentissant», a affirmé Kanayo Awani, vice-présidente exécutive d'Afreximbank, en charge de la Banque du commerce intra-africain et de développement des exportations. Premier événement africain sur le commerce et l'investissement, cette foire est prévue à Alger, du 4 au 10 septembre prochain. Citée dans un communiqué diffusé lundi par la banque, Mme Awani a souligné

### Salon international de l'alimentation de Londres

## L'Algérie participe à l'édition 2025

**L**'Algérie participe à l'édition 2025 du Salon international de l'alimentation, "International Food and Drinks Event (IFE)", qui se tient du 17 au 19 mars à Londres, avec une variété de produits de haute qualité, qui illustre le bond spectaculaire réalisé dans ce secteur, dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale. Le pavillon algérien regroupe près d'une dizaine d'exposants représentant des entreprises nationales, aussi bien publiques que privées, dont les produits commencent à se frayer un chemin sur les marchés internationaux. La société Tasdir, filiale du groupe Safex, l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS), les SARL CATM, CEBON, Houkoul Al Janoub, Tahraoui et Sarameel Ltd, une entreprise basée à Londres qui commercialise exclusivement des produits algériens, essentiellement des dattes, offrent aux visiteurs des échantillons de ce qui est

produit dans le pays et qui reflète le développement de l'industrie alimentaire nationale. Outre des produits du terroir déjà renommés comme les dattes, l'huile d'olive, le miel, les eaux minérales et gazeuses, s'ajoutent une variété de produits agricoles frais tout aussi réputés et appréciés sur les marchés européens comme les oranges, les pommes, les tomates et les poivrons. L'Ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nouredine Yazid, a effectué, ce mardi, une visite au stand algérien où il s'est réjoui de la participation algérienne à cet important événement et de la grande affluence de visiteurs et de professionnels du secteur de l'agroalimentaire qui ont marqué leur intérêt pour la qualité des produits exposés. L'Ambassadeur s'est entretenu avec les exposants ainsi qu'avec les représentants du ministère du commerce extérieur et de la promotion des exportations, soulignant l'importance de la présence à ce type d'événement pour la promotion du label Algérie et sceller de nouveaux partenariats pour investir de nouveaux marchés européens. L'intérêt manifesté par les professionnels du secteur pour le stand national augure d'une perspective prometteuse pour les produits algériens sur le marché britannique. Yazid a assuré les exposants que les services de l'Ambassade qui ont aidé à l'organisation de leur participation à ce Salon, restaient à leur disposition pour optimiser leur séjour, les accompagner dans leurs contacts avec les partenaires potentiels et les assister dans leurs démarches pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, en application des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'IFE est considéré comme l'un des plus grands rendez-vous internationaux dédiés à l'industrie alimentaire. Il rassemble annuellement des investisseurs, des producteurs et des distributeurs internationaux.

### Ils avaient manqué à leurs engagements envers l'Etat

## Des mesures légales contre 53 importateurs de bananes

**L**e ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mardi dans un communiqué, avoir pris des mesures légales à l'encontre de 53 importateurs de bananes ayant manqué à leurs engagements envers l'Etat en matière d'importation. «Suite aux fluctuations récemment observées sur le marché concernant la banane, a été tenue une réunion de la commission multisectorielle chargée de l'attribution des quotas d'importation», lit-on dans le communiqué. «Les conclusions des travaux de cette commission ont donné lieu à l'établissement d'une liste de 53 importateurs ayant clairement et explicitement manqué à leurs engagements envers l'Etat en matière d'importation de ce produit», précise la même source. «Ce comportement a entraîné des perturbations dans l'approvisionnement du marché national et a impacté directement le pouvoir d'achat des citoyens ainsi que la sta-

bilité et l'équilibre du marché national», note la même source. Par conséquent, «en application des directives des hautes autorités du pays, il a été décidé de prendre une série de mesures légales à l'encontre des importateurs concernés (...), y compris l'interdiction immédiate et définitive d'exercer toute activité d'importation à l'avenir», ajoute le communiqué. Il s'agit des sociétés suivantes: SARL Fruits Impex, SARL Dina Onpro, Human fruits, SARL fruits de saison import-export, EURL Fawakih al-korachi, Fruban, SARL Benafa import-export, EURL Moussaoui Fruits import-export, L-B Agro import, Yasinate AF Business, Algeria Fruits Company, EURL Parsol, Insaf fruits, Lilaf import-export, EURL Bacha Fruits import-export, Délice fruits import-export, Fruitech, EURL Safi

Tahar travaux, Maki Agro, Babor Fruits, EURL Fruits rares, Khettab Fruits, EURL Moza Fresh, Ouled Ali Fruits, SARL Barbie Fruits, SARL Daddy Fruits, El Hadj Al-Kilani Import et Export, SARL Khaider Global Company, Nino Fruits, SARL Tropicana Import and Export, Yacine Fruits, Hapetri, SARL Tamalt Brahim Import et Export, SARL Dakota, Fruits MBK, SARL Maya Fruits, Anaïs Fruits, Bikalim SARL, ABI Agro-import, Adial Alyamoun, MS Fruits Company, SARL Arvia Fruits Export & Import, SARL Sun Up Vegetal, Al-Neama General Trading, SARL Import K, SARL Look for Import, SARL Ben Aissa Import et Export, SARL Tassyir Fruits, SARL Starnor Fruits, SARL Rita Fruits, SARL Mag Afrique Import et Export, CLIC IMP et SARL Friends Trading Company.

### Pièces de recharge

## Des conventions pour développer l'industrie locale

**P**lusieurs conventions ont été signées, mardi à Alger, pour le développement de l'industrie locale des pièces de recharge par des sous-traitants algériens, à l'effet d'intégrer ces pièces progressivement dans l'industrie nationale de véhicules. Les conventions ont été signées au siège du ministère de l'Industrie, en présence du ministre du Secteur, Sifi Ghrieb, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah. Il s'agit d'un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Industrie et 13 constructeurs de véhicules (locaux et étrangers), toutes catégories confondues, l'objectif étant d'intégrer les pièces de recharge locales et d'accompagner les producteurs de cette filière dans l'obtention de la conformité et de l'homologation de leurs produits. A cela s'ajoute une convention de sous-traitance entre la société Stellantis El Djazaïr et la start-up IDNAT, spécialisée dans la fabrication des câbles, et une autre entre la même société et l'entreprise Sarl Algeria Ham Motors, spécialisée dans la fabrication de composants en plastique, des conventions visant à doter l'usine Fiat d'Oran en pièces, accessoires et kits fabriqués localement. A cette occasion, le ministre de l'Industrie a souligné que le mémorandum d'entente signé entre son département et les constructeurs de véhicules en Algérie « se veut une étape cruciale s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à asseoir une véritable industrie de véhicules, fondée sur des bases solides et durables, et reposant sur un taux d'intégration locale significatif ». Cette initiative témoigne de «la forte volonté de réduire la dépendance à l'étranger et de renforcer la compétitivité de nos produits», a-t-il ajouté, soulignant qu'elle garantit également «la réalisation des objectifs stratégiques fixés par le ministère».

gné que «l'IATF 2025 est indispensable au développement du commerce intra-africain», invitant «les entreprises locales, en particulier les PME, à profiter de la foire pour présenter leurs produits et services aux visiteurs et acheteurs qui y assisteront, afin d'élargir leurs marchés». De son côté, le vice-président du Conseil consultatif de l'IATF et ancien président de l'Afreximbank, Jean Louis-Ekra, a fait part, dans le même communiqué, de sa satisfaction quant aux préparatifs de cet événement. «Nous avons eu une réunion fructueuse du Conseil consultatif. Nous sommes satisfaits de l'engagement et des progrès réalisés à ce jour dans le cadre de la préparation de l'IATF 2025, dont la date prévue au mois de septembre s'approche. Nous encourageons les pays, les entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les acheteurs, les visiteurs et les délégues à profiter de cette occasion pour s'inscrire à la foire», a-t-il fait savoir.

## Spéculation

## Bananes et pommes de terre dans l'œil du cyclone

Par Nadira FOUDAD

**A** près les tonnes de bananes saisies et dont le prix plafon nait les 650 DA algérien le kilo, c'est au tour de la pomme de terre qui vient d'être mise sous les feux de la rampe après la saisie de 150 tonnes de pommes de terre. Le prix de cette féculé qu'est la pomme de terre oscille entre 120 à 140 DA dans certaines régions d'Alger pendant que son prix est largement fixé à 130 DA dans la majorité des grands quartiers de la capitale. Le consommateur algérien et en ce mois sacré du Ramadhan s'insurge contre ce diktat des commerçants. Le président de l'APOCE rapporte sur sa page Facebook qu'un spéculateur de pommes de terre à Boumerdès a été lourdement jugé à cause de cette affaire où il a été condamné à 15 ans de prison ferme. Les griefs retenus contre lui sont incontestablement la spéculation à Boumerdès et Khemis El Khechna à l'Est d'Alger. Les éléments de la police et ceux de la gendarmerie nationale se lancent à la chasse aux sorcières et ont procédé, après enquêtes diligentées, à la saisie d'une importante quantité de ce tubercule estimée à 150 tonnes dans la wilaya de Boumerdès. Le président de l'APOCE reste caté-

gorique sans plus de détails sur d'autres spéculateurs répartis à travers le territoire national puisque le prix de la pomme de terre est fixé à 140 DA dans plusieurs wilayas du pays et non pas uniquement à Alger et sa périphérie. Le président de l'association des consommateurs APOCE ne fournit aucun détail sur ces opérations de consommation d'un autre temps qui reviennent à l'occasion du mois sacré du Ramadhan après le tristement célèbre feuilleton du lait. En outre, il ne donne pas de détails sur ce consommateur ni sur les conditions de son arrestation et son jugement par le tribunal de Boumerdès et la lourde sentence prononcée contre son forfait. Ce commerçant, auteur du stockage illégal de la pomme de terre, un produit de première nécessité pour les ménages algériens, a été arrêté suite à la saisie d'une importante quantité de pomme de terre illégalement stockée dans un entrepôt au niveau de la localité de Khemis El Khechna, dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché dans un communiqué. Menée par les éléments de gendarmerie nationale en collaboration avec les agents de la répression des fraudes de la wilaya de Boumerdès, l'opéra-

tion a permis la récupération de 150 tonnes de pommes de terre qui étaient destinées au stockage et stockées aussi en attendant de l'écouler sur le marché. Cette quantité était destinée à la spéculation. Une enquête a été menée par les services concernés pour mettre hors d'état de nuire ces commerçants véreux et sans scrupules en ce mois de Ramadhan mois de piété. Les services de sécurité n'ont pas mis beaucoup de temps pour identifier une personne impliquée dans cette affaire de stockage après dénonciation de son auteur à Boumerdès. L'enquête préliminaire a abouti à l'arrestation de l'individu nommé (B.A), a fait savoir un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Khemis El Khechna. Le suspect a été présenté, le même jour, devant le parquet selon ce communiqué du parquet et renvoyé devant le tribunal correctionnel, via la procédure de comparution immédiate pour le délit de spéculation illégale. Il a été condamné à 15 années de prison ferme et à une amende de 5 millions de dinars algériens. Soit une lourde peine qui a défrayé la chronique judiciaire en ce mois de Ramadhan entre opposants et partisans de cette condamnation par le tribunal de Boumerdès.

## Démocratie participative au sein de la société algérienne

## Benbrahim plaide pour la révision de la loi sur les associations

**A** près trois ans de sa création en 2022, l'Observatoire national de la société civile (ONSC) met le cap sur la formation des associations activant sous sa coupe. Son président, Noureddine Benbrahim plaide pour «le renforcement de ce corps afin qu'il accomplisse le rôle qui lui sied». Découvrant de la volonté politique fixée par le président de la République consistant à promouvoir la démocratie participative au sein de la société algérienne, le challenge est, selon le président de l'Observatoire est «d'amorcer cette mutation au sein de la société en interne et à l'international». La société civile doit récupérer le rôle qui était le sien comme force de proposition, voire un partenaire entier de l'administration et des pouvoirs publics.

Pour lui «le Challenge est de donner place à la société civile d'une manière à la rendre disponible et prête à assumer son rôle». L'observatoire, explique l'intervenant à l'émission «L'Invité du jour» ne fait pas que fédérer administrativement les 1 400 associations, mais œuvre à les accompagner pour hisser leurs compétences afin d'accomplir la mission qui est la leur, à savoir «changer le mode de gouvernance, dont les associations sont partie prenante telle que prôné par le président Abdelmadjid Tebboune».

Pour ce faire, l'invité de la chaîne 3, de la Radio algérienne, veut inculquer cette culture associative dans le cadre de la démocratie participati-

ve en tant que qu'acteurs qui travaillent pour assurer la mutation sociale souhaitée par les Algériens. Il s'agit, dit-il, «de répond à un plaidoyer pour cette nouvelle gouvernance selon un concept local où le citoyen devient le pivot de l'action socioéconomique dont les associations expriment ses doléances».

Cependant, Benbrahim déplore que plusieurs associations et fondations que fédère l'Observatoire n'aient pas bénéficié d'aucune formation (GCP, GDF, la gestion locale, l'utilisation des TIC, etc.). Des outils nécessaires, voire indispensables pour actionner cette transformation de la société. L'invité de la radio impute ce déficit «au manque de structures spécialisées» en Algérie pour prendre en

charge ce volet d'«accompagnement d'une manière professionnelle». «On doit les outiller pour qu'elles puissent établir leurs feuilles de route pour assumer leurs missions», insiste-t-il, citant en exemple du module «le building capacity» qui est un module universel enseigné assuré au niveau international à toutes les associations, fondations et ONG du monde. «C'est l'éducation de base pour la société civile, en matière de renforcement et d'accompagnement», martèle-t-il, de les intégrer dans le monde de la gouvernance participative, et ce, au niveau de la wilaya, de la commune, pour le plaidoyer, la gestion de projets à impact social et économique pour la population.

## Ramadhan

## Plus de 2000 restaurants de l'Iftar et près de 600.000 repas/J

**D**es associations à caractère social et humanitaire ont procédé, depuis le début du mois de Ramadhan, à l'ouverture de plus de 2000 restaurants de l'Iftar à travers le pays pour offrir des repas aux personnes nécessiteuses et aux passagers, et ce dans le cadre de la contribution aux actions de solidarité, a révélé le directeur du mouvement associatif et de l'action humanitaire au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mohamed Charmat. Dans une déclaration à l'APS, il a précisé que «depuis le début du mois de Ramadhan, des associations à caractère social et humanitaire ainsi que des particuliers ont procédé à l'ouverture de près de 2200 res-

taurants de l'Iftar à l'échelle nationale, offrant près de 600.000 repas par jour aux jeûneurs, notamment les passagers et les nécessiteux». Ces associations ont obtenu «des autorisations pour ouvrir ces restaurants, auprès des commissions multisectorielles de wilaya présidées par les directions de wilaya de l'action sociale et de la solidarité», a-t-il expliqué, soulignant que ces autorisations «sont accordées après vérification des conditions nécessaires à l'ouverture de ces restaurants, notamment le respect des règles d'hygiène et des normes sanitaires». Par ailleurs, le même intervenant a ajouté que cette opération comprend également «la distribution de 310.871 colis alimentaires aux familles nécessiteu-

## Port de Bejaia

## Plus de 88 000 comprimés d'Ecstasy saisis

**L**es agents de l'inspection principale de visite aux voyageurs, à la gare maritime du port de Béjaïa, relevant de l'inspection régionale des douanes à Béjaïa (compétence territoriale de la direction régionale de Sétif) ont saisi 88 108 comprimés d'un stimulant psychoactif prohibé (Ecstasy), a indiqué un communiqué publié, ce mardi par la direction régionale des douanes de Sétif. «Poursuivant leurs efforts, les unités opérationnelles douanières actives à travers le territoire de compétence de la direction régionale des douanes de Sétif, ont pu saisir, lors du traitement douanier d'un ferry français en provenance de Marseille, 84 233 comprimés d'Ecstasy, 3 875 comprimés de Sepitax et 1 180 grammes de poudre d'Ecstasy». Selon la même source, ces produits prohibés étaient dissimulés à l'intérieur d'un mécanisme de filtrage pour piscine, parmi les bagages d'un voyageur qui a été arrêté et présenté aux autorités judiciaires territorialement compétentes devant instruire l'affaire. Cette opération «traduit la vigilance des personnels des douanes et confirme leur disponibilité opérationnelle et leur mobilisation constante sur tous les fronts pour faire face à toutes les formes de criminalité transfrontalière».

## Au cours des 12 premiers jours du Ramadhan

## 12 tonnes de denrées impropre à la consommation saisies à l'Est du pays

**P**as moins de 12 tonnes de denrées alimentaires impropre à la consommation ont été saisies au cours des 12 premiers jours du Ramadhan dans 7 wilayas de l'Est du pays relevant de la compétence territoriale de la direction régionale du commerce de Batna. Le directeur régional, Mohamed Serdoune, a précisé que les agents de contrôle relevant des directions du commerce des wilayas de Batna, Oum El Bouaghi, Khencela, Constantine, Tébessa, Biskra et Ouled Djellal ont également saisi 2.782 litres de différentes boissons impropre à la consommation. Les produits alimentaires saisis, dont des viandes rouges et blanches, des pâtes, des fromages, des produits laitiers, des pâtisseries et des boissons gazeuses, ont été détruits, selon le même responsable, qui a souligné que leur valeur financière globale a dépassé les 13,240 millions de dinars. Les opérations de contrôle menées à travers les 7 wilayas en question ont enregistré un montant non facturé de plus de 219,5 millions de dinars, et donné lieu à la proposition de fermeture administrative de 34 locaux commerciaux ne remplissant pas les conditions exigées, à l'exemple du manque d'hygiène et du non-respect de la chaîne de froid, selon la même source. Durant la même période, les agents de contrôle ont effectué «au moins 17.500 interventions qui ont permis l'enregistrement de 2.392 infractions et la rédaction de 2.380 procès-verbaux», a-t-on également rapporté de même source.

ses par des associations et des bienfaiteurs», précisant que l'opération se déroule en «coordination avec les directions de wilaya de l'action sociale et les autorités locales, ce qui témoigne de l'esprit de solidarité et d'entraide au sein de la société algérienne, connue pour ses traditions ancrées dans ce domaine». «Près de 1.300 familles productrices, femmes artisanes et femmes au foyer participent aux marchés de solidarité dans le cadre de la coordination entre les services de wilaya du secteur du commerce et les directions de l'action sociale, ce qui permet à cette catégorie de la société de commercialiser leurs produits et de les autonomiser économiquement», a révélé M. Charmat.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de RELIZANE  
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
NIF : 0976.16010.020057

**AVIS DES PRESELECTION ELIGIBLES N° 007/2025**

Concours National D'Architecture Restreint N° 01/2025

**Phase n° 02:** Présentation des offres techniques, de prestation et financières

En application des dispositions de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics , et aux articles 47 et 48 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et aux dispositions du cahier des charges, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya RELIZANE informe tous les soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint N°001/2025 paru dans les quotidiens "الجمهورية" en langue arabe, et "Le Carrefour d'Algérie" en langue française , en date du 12/02/2025,et dans le BOMOP portant . Etude et suivi de la réalisation des travaux (TCE + VRD) du projet des 500 logements publics locatifs avec locaux à usage commercial, au titre de l'année 2025 , Pôle Urbain RELIZANE -BELHACEL BOUZEGZA , commune BELHACEL - Wilaya de RELIZANE.

Qu'à l'issue de la phase d'évaluation des dossiers de candidature, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, lors de la séance tenue en date du 23/02/2025, sur les dix-huit (18) dossiers de candidatures présentés, dix-sept (17) dossiers de candidature ont été validés.

**Candidats retenus :**

PROJET	Dénomination du BET
	Groupement Architecture Nouvelle Chef de File ALEM SId Ahmed
	Groupement L'HORIZON Chef de File ABDERRAHIM Mohamed
	Groupement BRAHIMI Chef de File BRAHIMI Ghanem
	Groupement HANDASSATI Chef de File BOUARFA El Hocine
	BET LOUNIS - LOUNIS Samir
	Groupement ARCHI -UNION Chef de File ACHHEB Mohamed Khalil
	Groupement SAGHIRI Maadhi Chef de File SAGHIRI Maadhi
	Groupement ARCHI CONCEPT Chef de File ABDELHAMID Mounir
	Groupement CONCEPT GROUP Chef de File KAID Mohamed
	Groupement de BET BEDOUANI Mustapha et DJOUAHRA Boudjad Chef de File BEDOUANI Mustapha
	Groupement CUBE Architecture Chef de File ELAGOUNE Mahmoud
	S.E.T.A.M Médéa
	BET AMRI Zoheir
	Groupement AM + MA/BERROUDJ Chef de File BERROUDJI Mohamed
	BET « CETEC – Architecture » MERABET A.E.K
	Groupement KSD Chef de File KERRAS Rachid
	Groupement TASSAMMIMS Chef de File CHELGHAF Mohamed

En application des dispositions du cahier des charges, les candidats retenus sont invités à présenter les plis de leurs **offres techniques, de prestations et financières** dans un **délai de vingt et un (21) jours** à compter du la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux de la presse écrite ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

**1. Durée de préparation des offres :**

Conformément aux dispositions du cahier des charges, la durée de préparation des offres est fixée au vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux de la presse écrite ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

**2. Présentation des offres :**

Le dossier du concours d'architecture national présenté par le soumissionnaire dans cette phase sera composé de trois (03) plis comme suit :

- 1- Pli N°01 : **offre technique** (Voir cahier des charges).
- 2- Pli N°02 : **offre prestations** (Voir cahier des charges).
- 3- Pli N°03 : **offre financière** (Voir cahier des charges).

Les trois enveloppes techniques, de prestation et financières, sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**A**

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.G.I DE LA WILAYA RELIZANE  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
« Concours National Restreint d'Architecture N°017/2024 »  
Projet : Etude et suivi de la réalisation des travaux (TCE + VRD) du projet des 500 logements publics locatifs avec locaux à usage commercial, au titre de l'année 2025, Pôle Urbain RELIZANE -BELHACEL BOUZEGZA, Commune BELHACEL - Wilaya de RELIZANE.

**3. Dépôt des offres :**

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au 21<sup>ème</sup> jour, dernier jour de la durée de leurs préparations, à compter de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne ou dans le BOMOP, heure limite 13h30.

Les offres doivent être déposées au niveau de :

La direction général de L'OPGI de la Wilaya de RELIZANE « BUREAU D'ORDRE GENERAL » Siège Social :

Bd. ZAGHLOUL Cité BERREZGA W-RELIZANE

**4. Ouverture des plis :**

L'ouverture des plis « **offres techniques** » aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège de la direction générale de l'office salle de réunion (salle N° 09).

Si ce jour correspond à un jour férié ou de repos légal, l'ouverture aura lieu, le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004412 20.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'EL-BAYADH DAIRA DE BOUALEM COMMUNE DE BOUALEM  
MF N° 098432065064324

**APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02/2025**

Monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de BOUALEM, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

N°	Objet d'opération	Site	Conditions d'éligibilité
01	REALISATION D'UN PASSAGE SEMI - SUBMERSIBLE A COTE NORD SFISSIFA COMMUNE BOUALEM	SFISSIFA COMMUNE BOUALEM	Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie minimale cinq (05) activité principale : Travaux Publics

Les entreprises intéressées par le présent appel peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de la commune contre un paiement de Dix Mille DA (10.000.00 DA).

L'offre contient de trois plis

**• Dossier de candidature :** contient

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Capacités financières
- Capacités techniques

**• L'offre technique :** l'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire
- Mémoire technique justificatif

**• L'offre financière :** l'offre financière contient :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires

Tous les enveloppes doivent contenir les documents justificatifs et obligatoires Conformément aux dispositions d' article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et comme il est détaillé dans le cahier des charges.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, portant la mention :

« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
REALISATION D'UN PASSAGE SEMI - SUBMERSIBLE A COTE NORD SFISSIFA COMMUNE BOUALEM

A Monsieur Le président de l'assemblée populaire communale  
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°:02/2025

- Les offres devront être déposées auprès du bureau service technique de la commune de boualem.
- La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à partir de la première apparition dans les journaux quotidiens ou le BOMOP à 10.00.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis se tiendra la même journée de la date de dépôt des offres à 10.00 au niveau du siège de la commune de BOUALEM.
- (cette appels d'offre est une invitation pour Les candidats où les soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.)
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004446 20.03.2025



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

**A. A. D. L**

N° Identification Fiscale: 000016001405697  
Lotissement Said Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER

**AGENCE REGIONALE D'ORAN**

**PROGRAMME LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES**

ÉTUDE ET SUIVI DE LA REALISATION DE 600 LOGEMENTS TYPE LPA + PROMOTION LIBRE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » A LA COMMUNE DE SIDI BEL ABBES , WILAYA DE SIDI BEL ABBES

**AVIS D'ANNULATION**

DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE).

N° 24/24/L.P.A/ DR ORAN - AADL -DU 09/10/2024

Conformément aux dispositions de article 4.9 d e la décision N°42/DG/AADL/2017 DU 27/04/2017 régissant la passation des marchés de l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement « AADL », la direction régionale d'ORAN porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires que l'attribution provisoire de marché paru dans la presse national en date du 14/01/2025 et le BOMOP relatif à l'Etude et suivi de la réalisation de 600 logements type LPA + promotion libre avec Locaux à Usage Commercial et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la commune de SIDI BEL ABBES , Wilaya de SIDI BEL ABBES , est annulée.

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance de cause d'annulation de l'attribution sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sis à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 14 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent l'avis d'annulation de l'attribution provisoire de marché peuvent introduire un recours auprès AADL-DG sis au lotissement Said Hamdine -Bir Mourad Rais -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'annulation de l'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Si les dates limites sus -indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

**Le Directeur Régional  
De l'AADL Oran**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004359 20.03.2025

## 63ème anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962 Le wali honore près de 40 athlètes et d'anciennes gloires

Par B. Habib

Près de 40 athlètes sacrés champions en or, argent et bronze aux différents championnats du monde, d'Afrique et arabes en 2024 dans diverses disciplines individuelles comme l'haltérophilie, l'aviron, le karaté do, l'Yuselkan bédou et la natation ainsi que d'anciennes gloires internationales comme l'ex judoka Hifri Ahmed 8ème dam soit le plus gradé en Afrique à l'époque et l'ex arbitre international Hansal Mohamed, ont été honorés à titre symbolique avec remise de chèques à l'Hôtel «Le Méridien d'Oran» en sus d'un hommage particulier à l'ex boxeur Mustapha Moussa premier médaillé olympique en bronze gloire des JO de Los Angeles de 1984 décédé en Août 2024 à l'occasion de la commémoration du 63ème anniversaire du Jour de la Victoire ou Fête de la Victoire (Youm El nasr), célébré chaque année le 19 mars en présence du wali d'Oran, M Samir Chibani, du PAPW M Chalabi mohamed, du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran (DJS) M Tadjer, des représentants des autorités locales civile et militaire et des membres de la famille révolutionnaire dont l'organisation nationale des moudjahidines (ONM), les enfants de chouhada (ONEC) outre l'Association des invalides de la



guerre. Le wali a, dans un préambule, insisté sur le caractère spécial de la journée de la Victoire du 19 mars 1962 qui fut le couronnement des sacrifices des chouhada et du peuple algérien coïncidant avec le cessez-le-feu, après la signature des accords d'Evian et une passerelle vers l'indépendance du pays le 5 juillet 1962. Le wali rappellera quelques passages du discours commémoratif du 19 mars 2025 du président de la république, M Abdelmadjid Tebboune, dans la partie dédiée à la promotion du rôle de la jeunesse algérienne et de ses droits pour être au service du développement du pays. Le wali a déclaré qu'il a délibérément choisi le 19 mars pour honorer d'anciens athlètes et gloires de la wilaya d'Oran ainsi que plusieurs

jeunes champions de divers disciplines sportives qui ont fait la fierté de leur ville et de l'Algérie lors des dernières manifestations sportives internationales dans le cadre de la politique consacrée par le président de la république envers la jeunesse, une force de frappe de l'Algérie et étant au cœur des engagements du président algérien.

Cette cérémonie a été précédée par le dépôt de gerbes de fleurs à la Place des martyrs du Bd Millénium, la baptisation d'un établissement public de santé de proximité à Seddikia, au nom du moudjahid Chouaib Mokhtar et l'inauguration d'une piscine semi olympique de 25 mètres à Bir El Djir baptisée au nom du défunt boxeur Mustapha Moussa.

Faute d'un plan de circulation adéquat

## La wilaya en proie à une anarchie

Par Youcef Chaibi

Il semble que le problème de la circulation et du stationnement dans la capitale de l'ouest persiste. Il n'y a plus d'heures de pointe comme dans le passé et la circulation est difficile toute la journée. Les usagers de la route et les piétons n'en peuvent plus. Faute d'un plan de circulation adéquat, la deuxième ville du pays souffre d'une affreuse désorganisation et d'un étouffement sans égal qui met à rude épreuve, les automobilistes, les piétons et les services d'ordre. Si les automobilistes ont leur part de responsabilité dans cette anarchie, il n'en demeure pas moins que l'on doit s'interroger sur l'absence des services concernés

qui semblent totalement dépassés par le phénomène sauvage et anarchique qui sévit sur nos routes, en plus d'une Direction des transports absente ainsi que la commission de la voirie et circulation de l'APW et l'APC, laissant les agents de la police dédiés à la circulation, seuls sur le terrain dans des conditions difficiles, que ce soit en tram, en taxi ou en bus. Le temps de trajet habituel est multiplié par deux, voire plus souvent. Ce sont des dizaines d'heures qui sont perdues dans l'enfer des bouchons.

Les diverses communes brillent par leur absence quant à l'installation de plaques signalétiques et la signalisation routière horizontale et verticale. La Direction des transports de la

wilaya d'Oran dont la mission est de réguler la circulation routière en matière de transport public, ne semble pas s'inquiéter pour y remédier quelque peu la situation. Quelle solution peut-on apporter à cet épingleux problème, quand on sait pertinemment que les habitants de la wilaya d'Oran, voire ses visiteurs, suffoquent chaque jour, au milieu d'une circulation dense. Un problème soulevé depuis des décennies, mais qu'on a du mal certainement à concrétiser pour des raisons que seuls ceux qui ont eu l'occasion d'occuper des postes de responsabilité, peuvent répondre. Pour l'instant, on continue seulement à pénaliser et le policier de la circulation, l'automobiliste et le piéton.

Mobilis

## Ouverture d'un premier centre de services à Oran

L'opérateur de téléphonie mobile «Mobilis» a inauguré, lundi, un premier centre de services dans la wilaya d'Oran, offrant des services innovants dans un environnement moderne reflétant les dernières innovations dans le domaine des télécommunications, indique, lundi, un communiqué de l'entreprise. Le centre de services «Mobilis» est un «modèle unique» car il «combine différents services commerciaux, techniques et administratifs», ce qui contribue à «améliorer l'expérience du client en proposant des services plus rapides et plus efficaces, tout en optimisant la performance opérationnelle et en garantissant une meilleure réponse aux

besoins», précise la même source. Ce centre contribue également à «offrir un environnement moderne qui reflète les dernières innovations dans le domaine des télécommunications, outre des installations modernes et une expérience intégrée». Conçu comme un espace intégré, le centre comprend une agence commerciale développée offrant des solutions numériques et des services de qualité aux clients, ainsi qu'un espace de libre-service, afin de faciliter les transactions et accélérer les procédures, en plus d'un espace d'exploration et de détente pour améliorer l'expérience des clients au sein du centre. Il abrite également un espace pour sou-

tenir et accompagner les startups, les entrepreneurs et les projets innovants, ainsi qu'un centre de développement des compétences (Skills Center), qui propose une formation gratuite sur les technologies modernes. Il comprend en outre un centre d'appel avancé, un espace de coworking et une unité technique opérationnelle pour garantir la continuité et la qualité des services. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de Mobilis visant à «rapprocher ses services des citoyens à travers un espace moderne et évolué, qui sera déployé dans différentes wilayas du pays, renforçant ainsi la position de leader de Mobilis sur le marché des télécommunications algérien».

Superficies cultivées en légumes sous serres  
**Une hausse d'année en année dans la wilaya d'Oran**

La direction de l'agriculture de la wilaya d'Oran enregistre une augmentation des superficies dédiées à la culture des légumes sous les serres plastiques, au cours des trois dernières saisons agricoles, ce qui a permis d'atteindre une production abondante, a-t-on appris de ces services. Les superficies cultivées en légumes sous serres connaissent une hausse d'année en année dans la capitale de l'Ouest du pays (Oran), atteignant 56,58 hectares pendant la saison 2022-2023, contre 70,32 hectares l'année précédente, a souligné à l'APS Khadidja Khediri, responsable des cultures maraîchères et des légumes secs à la direction des services agricoles. Il est prévu d'allouer presque la même superficie pour la saison agricole 2024-2025, sachant que le travail de plantation a déjà fait de grands progrès, avec 67,28 hectares plantés à ce jour et les travaux se poursuivent jusqu'à la fin du mois, a ajouté Mme Khediri. Dans ce contexte, la même responsable a indiqué que la culture des légumes sous serres est présente dans toutes les zones agricoles de la wilaya et suscite un grand intérêt de la part des agriculteurs, car elle génère un rendement élevé comparé à la culture en plein champ. La production de légumes devra augmenter, cette saison, avec une prévision de récolte de 59.586 quintaux, soit un rendement de 848 quintaux par hectare, tandis que la production de l'année précédente était de 54.666 quintaux pour différentes variétés de légumes, selon la même source. La culture de la tomate sous serre occupe la première place parmi les légumes en termes de surface et de production, avec une prévision de production de 52.360 quintaux de tomates, très demandées sur les marchés, avec un rendement de 1.000 quintaux par hectare, a précisé la même responsable.

**Chambre d'agriculture de la wilaya**  
**Formation moderne dans six spécialités agricoles**

Plus de 149 agriculteurs et porteurs de projets de la wilaya d'Oran ont bénéficié, récemment, d'une formation dans six spécialités agricoles, selon des techniques modernes, a indiqué la chambre d'agriculture de la wilaya. La même source a précisé que 31 personnes ont été formées à l'apiculture, 43 à l'élevage de bovins, 35 à l'arboriculture fruitière, 32 à l'élevage de volailles et 8 à la myciculture (culture des champignons). Il s'agit d'agriculteurs, de leurs parents et de personnes intéressées par les métiers agricoles, ainsi que de porteurs de projets dans le cadre des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, selon la même source. Par ailleurs, 17 femmes ont également bénéficié de cette formation, qui a duré un mois, organisée au siège de la chambre d'agriculture sis dans la commune de Misserghine, et animée par des enseignants spécialisés dans le domaine, a-t-on précisé.

La plupart des participants à cette formation, organisée par la chambre d'agriculture et qui a été sanctionnée par un certificat de qualification, étaient des jeunes motivés par le désir de créer des micro-entreprises dans les spécialités agricoles mentionnées ou d'améliorer leurs performances dans le domaine agricole. La même chambre prévoit d'autres formations et propose, lors du prochain cycle, neuf (9) spécialités agricoles, dont cinq nouvelles dans les domaines des «équipements agricoles», des «fromages traditionnels», des «plantes médicinales», de «l'extraction des huiles essentielles» et des «légumes», selon la chambre d'agriculture

Tissemsilt

**Accélération des projets****sportifs: Une réunion décisive**

**L**a wilaya de Tissemsilt continue de renforcer son réseau d'infrastructures sportives. Lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya, le wali, M. Bouzaïd Fethi, a supervisé l'examen des projets en cours, en présence de plusieurs responsables locaux et d'experts en ingénierie. Parmi les dossiers étudiés, la construction de 06 nouvelles salles de sport spécialisées, dans les communes de Sidi Lantri, Youssoufia, Laâyoune, Tissemsilt, Khemisti et Sidi Boutouchent ainsi qu'une piscine municipale à Melaâb. Deux autres salles spécialisées verront également le jour à Béni Chaïb et Boucaïd, financées dans le cadre du PCD. Le wali a insisté sur la nécessité de finaliser rapidement les procédures administratives pour le lancement effectif des travaux, tout en veillant au respect strict des normes de construction. Il a également rappelé que ces équipements sportifs permettront d'encourager les jeunes à pratiquer des activités sportives et de renforcer les performances des clubs et associations locales.

ABDENOUR M.

Aïn Temouchent

**Commission d'enquête sur le foncier industriel**

**L**e wali de Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abden nebi, a ordonné, jeudi, l'envoi d'une commission d'enquête «pour examiner la situation du foncier industriel dans la zone industrielle de cette localité. Cette commission aura à «recenser les cas d'infractions en vue de poursuites judiciaires contre toute violation de l'affectation légale de ces terrains». Lors de sa supervision des travaux du Conseil exécutif de la wilaya, le wali a donné des instructions aux responsables concernés afin de mener une inspection sur le terrain de la zone industrielle d'Aïn Temouchent, d'identifier les cas d'occupation illégale et de recenser également les constructions anarchiques érigées dans cette zone. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre en justice toute personne en infraction relative à l'occupation illégale du foncier industriel ou à son détournement de son usage initial édicté dans le cahier des charges dédié à l'investissement. Cette démarche s'inscrit dans les mécanismes visant l'assainissement de la situation du foncier industriel dans la wilaya, indique-t-on. Selon le directeur local de l'Industrie, Hebbaz Kouadri, 21 plaintes ont déjà été déposées auprès de la justice contre les occupants de constructions anarchiques érigées dans la zone industrielle de Aïn Temouchent.

Tiaret

**Renforcement de l'approvisionnement en eau potable**

**L**'approvisionnement en eau potable dans la ville de Tiaret a été récemment renforcé par une quantité supplémentaire d'eau potable estimée à 5.600 mètres cubes par jour, après la mise en service de deux forages. Selon le directeur de l'hydraulique de la wilaya, Laïd Aissani, l'exploitation de ces deux forages a permis d'augmenter la capacité d'approvisionnement en eau potable à près de 40000 m<sup>3</sup>, soit la quantité nécessaire à la ville de Tiaret chaque jour. Laïd Aissani a indiqué que ces deux forages ont été réalisés dans le bassin aquifère d'Aïn Dzarit. Le premier puits a été foré à une profondeur de 500 mètres pour un débit de 50 litres par seconde, et le second à une profondeur de 150 mètres pour un débit de 15 l/s. Les deux forages ont été raccordés à une station de pompage située à 8,7 kilomètres et leur coût de réalisation global est estimé à 173,6 millions DA, financé dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2024. Par ailleurs, la même source a fait savoir que dans les prochains jours, plusieurs puits situés dans différentes villes de la wilaya seront mis en service afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable. Parallèlement, les travaux du projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau dans 11 communes situées à l'est de la wilaya, dont celle de Tiaret, se poursuivent à un rythme soutenu.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur à Mostaganem

**A l'écoute des jeunes futurs entrepreneurs**

Par Charef Kassous

**M**ardi dernier, 18 mars 2025, Mr. Kamel Badari, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem. Accompagné d'une forte délégation et du wali, Mr Ahmed Boudouh, le membre du gouvernement s'est rendu en premier lieu à la ferme pilote de Mazagran (daïra de Hassi Mamèche) pour le lancement d'un projet de plantation de 1000 arganiers sur une superficie agricole de 10 hectares. Selon l'exposé présenté à la délégation, ce projet visant à promouvoir ce type d'arbre s'étendra aussi sur les autres fermes pilotes de Hadjadj et de Hassi Mamèche, propriété de l'Université de Mostaganem. Ce projet s'inscrit dans les programmes de recherche de la Faculté des Sciences de la Nature de l'UMAB à laquelle lui est consignée la promotion de cette plantation d'arganier. En cette occasion, le ministre a supervisé l'opération d'irrigation d'un échantillon d'arbre par un système préconisé par PRIMA2, l'exploitant du projet en partenariat avec la Direction des Services Agricoles de la wilaya. Pour rappel, cette exploitation est d'abord pédagogique servant à l'expérimentation et la recherche en cultures maraîchères, arboriculture et en production fourragère et animale, en vigne, oliviers, apiculture et sciences de la mer. Suite à cette opération, la délégation a passé en revue les stands des entreprises naissantes issues des mécanismes d'accompagnement de l'Université Abdelhamid Ibn Badis. Faut-il souligner, par



ailleurs, que la vingtaine de projets d'entreprises exposantes relèvent du domaine de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement. Lors de son passage dans le mini salon, il a privilégié l'écoute des jeunes futurs entrepreneurs dans l'esprit de cerner le contexte de développement des projets innovants et assurer le succès entrepreneurial aux porteurs d'idées novatrices. A l'issue du passage à l'exposition et dans la perspective de consolider la promotion de cette politique et à l'instar des dispositifs d'appui de l'UMAB, quatre conventions de partenariat furent signées entre l'Université de Mostaganem et les ministères de l'agriculture, la pêche et l'environnement et CRISTA (Centre de Recherche Scientifique de Biskra). Ces conventions de partenariat interviendront pour étoffer les dispositifs d'appui existants garantissant ainsi plus de réussite aux projets d'entreprises lancés. A la fin de la visite, le ministre a honoré deux étudiants qui ont brillé au concours national du président de la Ré-

publique Abdelmadjid Tebboune dans le secteur du dessalement d'eau de mer comme il a aussi rendu hommage à l'étudiant ayant été classé premier au concours de doctorat au royaume du Koweït. Dans sa déclaration à la presse locale, Dr Kamel Badari a valorisé le travail de recherche à l'Université de Mostaganem notamment la prise en charge des étudiants porteurs de projets et a surtout loué les efforts d'accompagnement à l'Université de Mr Ahmed Boudouh. Le ministre a également souhaité la persévérance dans les efforts concédés aux étudiants afin de relever le défi d'impulser l'économie régionale et nationale par la consolidation du tissu entrepreneurial. Cette visite s'est soldée par un fait marquant venant du wali et qui consiste à concéder aux entreprises naissantes de Mostaganem une parcelle foncière (mini zones d'activités) pour l'implantation des futurs projets d'entreprises ce qui va, sans nul doute, conforter toute la stratégie des start-ups à Mostaganem.

Sidi Bel Abbès

**Tournée d'inspection du wali auprès des unités de sécurité et de santé**

Par Mohamed Nouar

**L**a récente tournée d'inspection du wali de la wilaya de Sidi Bel Abbès Hadji Kamel effectuée le lundi 17 mars 2025, auprès des unités de sécurité et de santé de la capitale, revêt une importance particulière, notamment dans le contexte du mois sacré de Ramadan. Cette démarche, qui s'inscrit dans une logique de gouvernance de proximité, témoigne d'une volonté de l'autorité locale de garantir la sécurité et la santé des citoyens, tout en veillant au bon déroulement des opérations sur le terrain. L'inspection des barrages de sécurité relevant de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ainsi que la visite de la brigade mobile de la police judiciaire, mettent en évidence une approche holistique de la sécurité. Il ne s'agit pas seulement de prévenir la criminalité, mais aussi de rassurer la population et de garantir la tranquillité publique, en particulier pendant les soirées de Ramadan, où les activités sociales et familiales s'intensifient. La visite du service des urgences médicales du Centre hospitalo-universitaire Dr. Abdelkader Hassani, en présence du directeur de la Santé et de la Population, souligne l'importance accordée à la santé publique. En période de Ramadan, les



besoins en soins de santé peuvent augmenter, notamment en raison des changements de rythme de vie et des habitudes alimentaires. L'inspection des conditions de travail du personnel médical et paramédical, ainsi que la visite aux patients, témoignent d'une volonté de s'assurer de la qualité des soins prodigués. Cette tournée d'inspection peut être interprétée comme un exemple de gouvernance adaptive, qui prend en compte les spécificités du contexte local et les besoins des citoyens. Elle illustre également la capacité de l'autorité locale à mobiliser les différents services de l'État, afin de garantir la sécurité et la santé publique. Cependant, cette démarche ne doit pas occulter les enjeux plus larges de la sécurité et de la santé publique. La lutte contre la criminalité, la prévention des risques sanitaires et l'amélioration de l'accès aux soins de qualité restent des défis majeurs, qui nécessitent une action continue et concertée de l'ensemble des acteurs concernés. La tournée d'inspection du Wali de Sidi Bel Abbès Hadji Kamel en période de Ramadan, témoigne d'une volonté de garantir la sécurité et la santé des citoyens. Cette démarche, qui s'inscrit dans une logique de gouvernance de proximité, doit être saluée.

Action des fidayine à Constantine

## L'autre lutte pour le recouvrement de l'indépendance

**C**onstantine a constitué durant la Guerre de libération nationale le terreau des actes de résistance dont ceux des fidayine, ces hommes engagés opérant comme une sorte de guérilla urbaine dans la lutte pour le recouvrement de l'indépendance nationale. Les actions des fidayine (des actions armées bien ciblées menées par des fidayine contre l'occupant français en milieu urbain) a fortement contribué au succès de la Révolution, a estimé le chercheur en histoire, Haroun Hamadou, qui a mis en avant la psychose provoquée au sein des forces coloniales suite aux actions des fidayine menées par les moudjahidines en milieu urbain. Les fidayine qui ont réussi, à travers les multiples actions ciblant les forces coloniales dans différents quartiers de la ville de Constantine (Rahbet Essouf, Djebel Ouahch, la cité Bentellis, Souika, Bardo, entre autres), à semer la panique chez le colonisateur et déstabiliser sa stratégie de répression, servant considérablement le combat mené pour le recouvrement de l'indépendance, a indiqué le chercheur. L'opération spectaculaire réalisée par les fidayine contre le commissai-

re principal du commissariat de la place des Galettes (Rahbet Essouf) en plein cœur de Constantine, figure parmi les coups durs que le colonisateur a eu à essuyer, provoquant un état de psychose générale qui a beaucoup servi le combat de libération nationale. L'acte réalisé fin mars 1956, avait eu lieu au moment où les autorités françaises avaient annoncé la neutralisation totale du réseau de fidayine de Constantine. Le démenti de la partie algérienne a été prompt en ciblant une personne influente et, de surcroit, redoutée dans la ville, a-t-on rappelé. Les actions des fidayine furent des répliques héroïques réalisées par des "volontaires de la mort" ayant combattu sous les ordres du Chahid Messaoud Boudjeriou, né le 30 mars 1930, dans la commune éponyme, anciennement appelé Aïn Kerma, située au Nord-Ouest du chef-lieu de wilaya de Constantine, a rappelé le chercheur en histoire. Les fidayine engagés dans ce genre de combat contre le colonisateur veillaient à ce que tous les coups planifiés soient ciblés car il s'agissait d'opportunités à ne pas manquer, a indiqué, de son côté, le moudjahid, Said Boulahlib, qui

avait rejoint l'action des fidayine à Constantine juste après les événements du 20 août 1955. Un coup précis était en mesure de changer le cours du combat à la faveur de l'Armée de libération nationale, c'était ça la conviction des fidayine qui œuvraient avec beaucoup de précision, a souligné le moudjahid qui a mis l'accent sur la complexité de la mission nécessitant génie, célérité, discrétion et engagement total. Selon ce moudjahid, qui avait participé à plusieurs opérations de fidayine dans la ville de Constantine, la mémoire des quatre martyrs guillotinés à Constantine, le 8 janvier 1958 (Aouati Mostefa, Omar Zaâmouche, Belkacem Mentouri et Ben Abbès Said) constitue une preuve d'héroïsme d'hommes libres qui exécutaient des attentats dans la ville de Constantine dans le cadre des opérations des fidayine. L'exécution à la guillotine de ces hommes avait trompait l'occupant qui croyait "décapiter" l'organisation de la résistance dans la ville de Constantine, une organisation qui sera reconstituée en 1958, défiant cette machine répressive, avec la même détermination jusqu'à l'indépendance.

Centres de torture d'El-Meniaa

## Des sites sinistres témoignant de la cruauté du colonialisme français

**L**es centres de torture et de détention dressés par le colonialisme français dans la région d'El-Meniaa, relevant alors de la wilaya six (6) historique, dans le Sud du pays, constituent des lieux sinistres témoignant des crimes contre l'humanité perpétrés par la France coloniale contre le peuple algérien sans défense, rapportent des récits historiques et des témoignages recueillis par l'APS auprès d'un moudjahid de la région. Ces lieux sont encore là pour rappeler, de l'intérieur de leurs murs, les abominables actes de torture et les crimes, d'interrogatoires et d'exécution de détenus par les tortionnaires, soldats et officiers français. La cruauté de leurs actes inhumains, dont la mutilation de corps de citoyens et de moudjahidines, renvoie à une période sombre qu'ont connue les détenus algériens, dont le Chahid Hadj Brahim Allane, une des victimes ayant vécu les pires moments de sa vie, dans le camps de concentration érigé par l'occupant au centre-ville d'El-Meniaa puis à la prison de la région, avant de tomber en martyr, en octobre 1957, en détention, sous la tortures et les actions de mutilation qu'il a subies, témoigne Messaoud Ghouti, un des moudjahidines ayant pris part à la fameuse bataille de Hassi-Saka. Le Moudjahid relate qu'un autre Chahid, mort les mêmes mois et année, en l'occurrence, Allal Benboula, un des moudjahidines chargés de l'achat et de l'acheminement d'armements, avait été détenu dans la même structure funeste par les forces coloniales françaises et où il a enduré toutes sortes d'exactions, avant d'être transféré à Béchar, en



zone huit de la wilaya cinq (5) historique, où il a été condamné à mort et exécuté de façon cruelle, jeté vivant d'un avion militaire. Deux centres de torture ont été installés dans la région d'El-Meniaa par la France coloniale, où ont tués et sauvagement torturés de nombreux moudjahidines, raconte Messaoud Ghouti. L'occupant a déployé ce type de lieux sinistres, en dressant aussi deux camps de concentration dans les zones de Arich El-Megtaa et Hassi-Bouzid, à El-Meniaa, en plus d'un centre d'emprisonnement "Chebbaba" à mi-chemin entre El-Meniaa et In-Salah où des familles entières, vieillards, femmes, jeunes et enfants, ont enduré les pires tortures et la politique de la faim. Entre-autres procédés adoptés par l'occupant français pour asphyxier la lutte dans le Sud du pays, les forces coloniales ont usé de l'emprisonnement des familles et parents de moudjahidines pour exercer la pression sur eux, à l'instar de plu-

sieurs membres de la famille Ben Abderrahmane, qui comprenait de nombreux moudjahidines, selon des témoignages historiques documentés. Selon des informations recueillies à partir d'un document fourni par le bureau de l'Organisation nationale des enfants de Moudjahidine (Onem) de la wilaya d'El-Meniaa, les forces coloniales ont construit des centres de détention et de torture et des postes d'observation et de surveillance pour asseoir une domination sur la région, au regard de la position géostratégique d'El-Meniaa, au cœur du Sahara algérien et comme zone de transit pour l'acheminement d'équipements militaires destinés à la glorieuse lutte de libération. Le document cite, à ce titre, l'édification de centres de contrôle à Hassi-Laâbid, Hassi-Zerrara et Amguinden, sur la route de Timimoun, servant de postes de contrôle et de surveillance des mouvements des moudjahidines dans le Sud du pays.

Illizi

## Hidaoui souligne l'importance du bénévolat

**L**e ministre de la jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Moustapha Hidaoui, a souligné, lundi soir à Illizi, l'importance du bénévolat dans le développement du sens de la citoyenneté et de l'esprit civique chez les jeunes. Les initiatives bénévoles de solidarité, menées par les jeunes aux quatre coins du pays à l'occasion du mois de Ramadhan, revêtent une grande importance dans la promotion des valeurs de citoyenneté et le développement de l'esprit civique au sein de cette catégorie de la société, a affirmé M.Hidaoui, alors qu'il prenait part à un repas d'Iftar collectif à l'auberge de jeune "Chikhi Cheikh". Rappelant que les jeunes ont lancé la deuxième édition de la campagne nationale intitulée "Bravo les jeunes", en vue de stimuler et encourager les jeunes activant dans le cadre du bénévolat, M.Hidaoui a souligné que cette campagne reflète "l'esprit altruiste et les valeurs d'entraide et de cohésion sociale prévalant durant le mois de la bonne action", et s'inscrit dans l'esprit même du décret instituant le Conseil supérieur de la Jeunesse, qui fixe parmi ses missions la consolidation de l'esprit patriotique et l'encouragement des initiatives juvéniles de solidarité". Il a fait remarquer, en outre, "l'implication cette année du ministère de la Jeunesse dans le bénévolat, en mobilisant les maisons, auberges et campings de jeunes à la disposition des acteurs de la société civile, oeuvrant ainsi à la concrétisation des valeurs de solidarité ancrées au sein de la société algérienne, à travers la distribution de repas chauds aux passagers et nécessiteux, tout au long du mois de Ramadhan bénî". L'initiative, a-t-il soutenu, a contribué à l'organisation, avec plus d'efficience, de l'action de solidarité et des activités caritatives, traduisant l'implication du ministère dans le renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide sociale. En marge du repas d'Iftar collectif organisé à l'auberge de jeunes "Chikhi Cheikh" par l'association "Ayadi El-Kheir" (Les bienfaiteurs), le ministère de la Jeunesse, chargé du CSJ, a écouté les doléances d'un groupe de jeunes liées notamment à l'emploi. Hidaoui a invité ces derniers à se lancer dans le monde l'entrepreneuriat, avant de mettre l'accent sur la nécessité d'assurer leur encadrement et d'organiser des cycles de formation aux porteurs d'idées et de projets innovants en vue de les concrétiser sur le terrain, avec l'assurance d'un accompagnement.

Bouira

## Un sexagénaire mortellement percuté par une voiture

**H**ier, mardi, vers 10h50m, les secouristes de la protection civile de la ville de Bouira, ont été alertés suite à un accident mortel de la circulation. Selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de communication au niveau de la direction de la protection civile de la Wilaya de Bouira, il s'agit d'un homme âgé de 68 ans, percuté par une voiture au lieu-dit «bassin Marco» qui se situe à quelques 07 Km à la sortie sud de la ville de Bouira. Toujours, selon le lieutenant Abdat, la victime a succombé à ses blessures sur le lieu de l'accident, les éléments de la protection civile n'ont fait que constater le décès, les secouristes ont procédé au transfert de la dépouille mortelle de l'infortuné vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf dans la ville de Bouira. Toutefois, les éléments de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame qui a endeuillé toute une famille.

TAIB HOCINE

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الأستاذ نعادي عبد الله - المعرض القضائي لدى اختصاص مجلس قضاء وهران  
الكان مكتبه 33 شارع عدة بن عودة بالباطنة وهران  
إعلان عن البيع بالمراد العطبي

مكتب الاستاذة خديجة جليل امال  
محضر قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران  
09 تعاویتات رقم 111 مطلع الفجر وهران  
الهاتف: 041-82-71-32

محضر تبلیغ أمر بالحجز التنفيذي على عقار عن طريق النشر  
طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.م ١

الأستاذة خديجة جليل امال محضر قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتتبنا بالعنوان  
كفر أعلاه، الموقعة أدناه. بطلب من السيد: عمايرية رضا. العنوان : حي 1527 مسكن بلوك ٧ رقم  
حي التور وهران. بناءاً على المواد من 406 إلى 416 و من 687 إلى 704 من ق ١ م ١ بناءاً  
على المادة 412 فقرة 04 من ق ١ م ١ بناءاً على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فالوسن  
في 09/03/2025 تحت رقم 05/01058 . يلتفاً عن طريق النشر السيد الشركة ذات المسؤولية  
حدودية جي أم برومسيون المسيرة من طرف قاسمي محمد. العنوان : حي الصباح بوس 52 بذر الجير  
ان. نسخة عن الأمر بالحجز التنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة فالوسن بتاريخ  
05/04/2024 تحت رقم 2358 المتضمن الأمر بحجز تنفيذي على حصة العدين السيد قاسمي محمد  
شركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الواحد G.M PROMOTION والمتمثلة في  
شخص المملوكة للشركة والકائنة بحي 89 مسكن تساهمي POS 50-LSP 50 المشيدة على قطعة أرضية  
عاء الكائنة بوهران ببلدية بذر الجير التي الرقم LC117/C2 بـ 03/02/2010 مجلد رقم 444 رقم 68 والمفصلة  
بـ 58.69 م² . وهي الحصة رقم 04: عبارة عن مساحة غير مهيئة تقدر بالتقسيم المشهر في 2010  
بـ 23.62 م² وبنسبة 1000/19.00 جزء من الأجزاء المشتركة، الحصة رقم 05: عبارة عن مساحة غير مهيئة تقدر  
بساحة الإجمالية الخاصة بـ 72.95 م² وبنسبة 1000/23.62 جزء من الأجزاء المشتركة، الحصة رقم  
06: عبارة عن مساحة غير مهيئة تقدر المساحة الإجمالية الخاصة بـ 72.84 م² وبنسبة 1000/23.58  
جزء من الأجزاء المشتركة، لاستيفاء المقدار بـ 10,000,000,00 دج المحكوم به بموجب السند  
البيدي المتمثل في القرار الوزاري الصادر عن مجلس قضاء وهران بتاريخ 14/06/2023 فهرس رقم  
06623 إضافة إلى مصاريف سير التنفيذ المحددة والمقدرة إحتكاماً للمرسوم التنفيذي رقم 78/09  
ويخص ناتج البيع لفائدة الحاج عمايرية رضا.

الديوان العمومي للمحضر القضائي	
الأستاذة زرروال حية	
محضرة قضائية لدى محكمة مستقامة - اختصاص مجلس قضاء مستقامة	
العنوان: نهج محمد خمسيتي طريق مزغران مستقامة/الإطارة الفاكس: 045409122	
الإعلان عن البيع بالزيادة بواسطة الأطفرة المختومة فقط	
طبقاً لل المادة 706 - 707 من ق.م.ا.	
محاولة ثانية	
اعا على السنن التتنفيذية المتمثلة في: حكم مورخ في 15/06/2015 رقم الفهرس 15/06864 رقم الجدول 15 الصادر عن محكمة مستقامة قسم شؤون الأسرة والمهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2021/07/07 تحت رقم 21/1938. بناء على أمر بتوقيع الحجز التنفيذي على المتقول صادر عن رئيس محكمة مستقامة المورخ في 16/02/2016 تحت رقم 01039 حكم مورخ في 14/07/2016 رقم الفهرس 16/04453 رقم الجدول 16/02856 رقم 2024/12/16 تحت رقم 24. حكم مورخ في 13/07/2021 رقم الفهرس 21/00851 رقم الجدول 21/00851 الصادر عن محكمة مستقامة، قسم شؤون الأسرة والمهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2021/08/15 تحت رقم 21/05853 رقم 2024/03/18 حكم مورخ في 13/07/2021 رقم الفهرس 21/00851 الصادر عن محكمة 21/05853 رقم 2024/03/18 تحت رقم 055 حكم مورخ في 14/07/2021 رقم الفهرس 23/03222 رقم الجدول 23/05963 رقم 2023/06/04 تحت رقم 055 حكم مورخ في 18/07/2021 رقم الفهرس 23/03222 الصادر عن محكمة مستقامة قسم الجنح والمهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2024/03/18 تحت رقم 055. ستشير في البيع بالزيادة بواسطة الأطفرة المختومة فقط على مبلغ الدين المقدر بـ 1.958.500,00 دج و ذلك يوم الأحد 06/04/2024 على الساعة 12:00 زوالا بمكتبنا الكائن بنهج محمد خمسيتي طريق مزغران مستقامة المتقول الموصوف في الجدول أدناه.	
تم الحصة	تعيين الحصة
الافتتاحي	السعر مكان تواجدها حالتها
عرض لاعلى	سيارة من نوع رونو (Clio classique) مرقمة 27 - 108 - 17769 - رمادية اللون. متوسطة في بوسط المدينة حالة سير حضرية سيارات
بروط البيع: البيع بدون ضمان. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائية ابتداء من يوم صدور الإعلان. دع الأطفرة مع مبلغ التسبيق قبل إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا حتى 11:00 صباحا. دفع مبلغ المتنبي لرسو المزاد في أجل أقصاه 08 أيام ولا يسقط حق المزايدة في استرجاع مبلغ التسبيق. يتلزم الراسى أنه المزاد يدفع حقوق التسجيل واتصال المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.	
المحضر القضائية 20.03.2025	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضرات القضائية  
الأستاذة الوالي زهرة  
محضر قضائية لدى محكمة سيدى على  
حي 64 مسكن عمار د رقم 02 سيدى على  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني  
ناءا على الحكم بتاريخ 2011/06/12 فهرس رقم  
11/000233 الصادر عن المحكمة الإدارية بمستغانم  
الممهور بالصيغة التنفيذية المورخة في  
2023/02/14 الحكم المؤرخ تحت رقم 2023/01/03 فهرس رقم  
23/000002 الصادر عن المحكمة الإدارية مستغانم.  
طن الأستاذة الوالي زهرة محضر قضائية لدى  
محكمة سيدى على عن بيع العقار بالمزاد العلني  
ذلك الجلسة 2025/03/24 بممحكمة سيدى على  
ذلك أمام قاضي البيوع العقارية. للعقار الآتي  
عينيه: التعيين محل تجاري كانون بسيدي على  
ساحته الإجمالية 35.25 المتر المربع لقسم 95 مجموعه  
ملكية 14 حصة 05. السعر الإفتتاحي: ثلاثة ملايين  
مائة وخمسون ألف دينار جزائري  
3.150.000.00 دج.  
المحضر القضائية  
20.03.2025

**الجمهورية الجزائرية**  
الأستاذ نعادي عبد الله - المحضر القضائي  
الكائن مكتبه 33 شارع ع  
إعلان عن البريد

مكتب الأستاذة فريخر جليل أمال  
محضرة قصانية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران  
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران

الهاتف: 32-71-82-041  
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر  
طبقاً لنص المادة 412 من ق. ا.م. 1  
عن الأستاذة ففيخر جليل أمال محضرة قضائية لدلي اختصاص  
جلس قضاء وهران الكائن مكتباً بالعنوان المذكور أعلاه  
موقعة أدناه. بطلب من السيد بن ويس عبد القادر فوزي.  
عنوان: رقم 72 شارع اول توقيف هي خيمسي بندر الجير  
هران. بناءاً على المواد 322-329-336-407-406-405 من ق. ا.م.  
416 من ق. ا.م. بناءاً على المادة 412 فقرة 04 من ق. ا.  
1. بناءاً على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة  
هران بتاريخ 03/06/2025 تحت رقم 25/831. بلغنا عن  
رقم النشر السيد: الشركة ذات الشخص الواحد وذات  
مسؤولية المحدودة المسماة حسن الجوار للتربية العقارية  
مثلثة بمسيرها وكل من يقوم مقامه قانوناً أو إتفاقاً. العنوان:  
شارع 20 أوت عماره رقم 15 مكرر الطابق الأول وهران.  
نسخة من الحكم الحضوري الصادر عن محكمة فالوسن القسم  
عقاري بتاريخ 24/12/2024 المفهوس تحت رقم 06723  
المجدول تحت رقم 24/02714. وأعلمتهانه بان أجل الاستئناف  
حدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ الرسمي للحكم  
ى الشخص ذاته ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم  
تبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقاً لنص المادة 336 من  
قانون الإجراءات الجنائية والإدارية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستقلم

محكمة مستقلم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،  
حضوريا، ابتدائيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد  
خبرة، في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
 الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 11-10-  
2024 تحت رقم هبرس 6388 واعتتماد تقرير الخبرة المنجز من  
ل غنو الحبيب المودع بتاريخ: 2024-12-14 وللنتيجة الحكم  
بحجر على المدعى عليهما بين عمور شريفة المولودة بتاريخ  
2-5-1973 بواه الخير مستقلم مع تعين المدعى بين عمور  
شارف قدم عليها رعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية  
لا عنها. مع أمر ضابط الحال المدنية لمليدية واد الخير ولاية  
مستقلم بالتأثير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجوز  
لهمها. مع الأمر بشتر منطق هذا الحكم باي جريدة وطنية  
وممية على نفقة المدعى تحويل المدعى المصاريف القضائية  
متصلة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف  
خبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفتتح به جهرا بالجلسة  
طنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله  
من الرئيس وأمين الضبط.

**République Algérienne Démocratique et  
Populaire**  
**Wilaya Mostaganem**  
**Daïra kheir eddine**  
**Commune Ain Boudinar**

**Avis de l'opportunité ou l'inopportunité**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de AIN BOUDINAR annonce l'ouverture d'une enquête publique pour l'opportunité ou l'inopportunité sur l'exploitation de l'élevage de vaches laitières situé dans la Propriété Totale de 47 Sections 09 de la commune de AIN BOUDINAR au profit de **Mr Merniz Miloud** pour une durée de **quinze jours** 15 à compter de la date publication dans les journaux nationaux.

**Mme Benyamina Saadia** est nommée ingénieur d'état en statistique pour d'observatrice enquêteuse, pour les citoyens souhaitant consigner leur observations ou protestant un registre sera ouvert à cet effet qui sera à votre disposition tout au long de la semaine de (8 h 30 mn) à (15 h 30 mn) l'exception des jours de repos légal.

## Le président de l'APC

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**الديوان العمومي للحضر القضائي**  
**الأستاذ مفتش رضوان**  
**محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران**  
شارع الشهيد بورقيبة قبور، حي العيسين إقامة أهلا، عماره د، بذر  
الجيبر، وهران / هاتف رقم: 040522222  
محضر تبليغ مضمون اذار  
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية  
المادة 410، 411، 412، 418 من قانون الاجراءات المدنية والادارية  
لحن الأستاذ مفتش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فرولسن  
اختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أدناه، وبإذاء على الإعارة  
للتسديد المحمر باللغة العربية والموقع من قبل الأستاذة بوروسن متala  
المحامية في حق المديرية الجماعية للاستقلال وهران 833 لينك التيماء  
المحلية الممثلة من طرف مديرها والمورخ في 02/03/2025 والموجوب  
علي السيد راحي عبد العال السakan: بد: رقم 56 هي 57 مسكن محل رقم 02  
02 هي سيدى الشحامي وهران . بناءا على الأمر بالنشر الصادر بتاريخ  
مكتب رئيس محكمة المسانية بتاريخ 03/16/2025 تحت رقم الترتيب  
الملحق بالمكتتبون الذين بالنشر . وعلما بتصنف المادة 412  
25/0555 قانون الاجراءات المدنية والادارية لبلغنا عن طريق النشر على المديري  
الجهوية للاستقلال وهران 833 لينك التيماء الممثلة من طرف  
مديرها والمورخ في 02/03/2025 المتضمن في متنظمه . لي أنه  
تتجه بهذه الإذار عن أجل تسميد ميلين العفتر  
10.282,925,94 من ق ا م . إثباتا لما نقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق  
النشر بالجريدة اليومية مقروعة طبقا للقانون .  
المحضر القضائي  
03.2025

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**الليوان العمومي للحضر القضائي**  
**الأستانة عقش رضوان**  
**محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران**  
شارع الشهيد بورقيبة شرق، هي الواسين إقامة أخاءم، عماره د، بنر  
الجبر، وهران - هاتف رقم: 0405222222  
**محضر تبليغ مضمون إذار**  
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية  
المواض 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والادارية  
نعن الأستانة عقش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فالوسن  
اختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أدناه، وبناء على الإذار  
للسيد المحترم باللغة العربية والموقع من قبل الأستانة بورقيوس متلاز  
المحامية في حق المديرة الجهوية للستفال وهران 833 لينك التعميم  
ال المحلية الممثلة من طرف مديرها والمؤرخ في 02/03/2025 والموجدة  
الي EURL ARANA CHOUCHANE LATIFA مقرها: بـ: تعازوينة عن  
الأمر بالنشر الصادر عن مكتب رئيس محكمة السانية بتاري  
2025/03/16 تحت رقم الترقيم 055325 المتضمن أدناه بالنشر  
وعلاً نص المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والادارية  
بنطلي عن طريق النشر إلى الشركة  
الي EURL ARANA CHOUCHANE LATIFA المكان مقرها: بـ: تعازوينة عن  
البيضاء رقم 54 السانية وهران. يပسخه من الإذار للسيد المحترم  
باللغة العربية والموقع من قبل الأستانة بورقيوس متلاز المحامية في حق  
المديرة الجهوية للستفال وهران 833 لينك التعميم المحلية الممثلة  
من طرف مديرها والمؤرخ في 02/03/2025 المتضمن في سلطته، م  
لي أنها توجه بهذه الإذار من أجل تسليم مبلغ الدين المقدر بـ<sup>12,497,224,13</sup>  
412 من ق. ا. إثباتاً لما تقدم حرجنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق  
النشر بالجريدة اليومية مفروعة طبقاً للقانون.  
المحضر القضائي  
03.2025

مكتب التوثيق الأستاذ الأقطاع يوسف  
حي الصباح 212 مسكن تسامي اجتماعي  
عمراءة B2 رقم 10 بلدية سيدى الشحري  
السانية وهران

اعلان عن بيع حق محجور عليها  
يعلن مكتب التوثيق المعنون مقره أعلاه عن بيع  
بطريق المزايدة لحق المحجور عليها: زوبير  
الهوارية بنت عبد الكريم المولودة بوهران في  
1966/10/01 المقدر بـ 449064 39916800  
جزءاً المشاع في قطعة ارض ذات طابع فلاحي  
كاننة بتراب بلدية البرية دائرة وادي تليلات  
ولاية وهران بالمكان المسمى دحاسة ، قسم 12  
مجموعه الملكية 98 مساحتها سبعة هكتارات  
ووتسعة وستون أر وستة سنتيمترات 07 ه 69 آر  
06 سار حسب القياسات المسحية ، والذي سيتـ  
افتتاح البيع خلال 15 يوما من تاريخ هذا  
الاعلان.

للإعلان المؤوثق

20.03.2025

Botswana-Algérie, demain à 14h (Éliminatoires du Mondial-2026)

## Les Verts veulent garder le cap

Par Rachid BELARBI

L'équipe nationale a entamé sa préparation sur le sol botswanais en vue de son match face à la sélection locale, prévu ce vendredi à Francistown, dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. La sélection nationale livrera demain après-midi à Francistown sa première bataille de l'année civile sur le front des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Face à un Botswana farouchement déterminé à vendre chèrement sa peau et à tout faire pour combler son retard de trois points sur le leader algérien de cette poule G, les Verts de Vladimir Petkovic tenteront, de leur côté, de justifier leur rang et de revenir à Alger avec le gain de cette joute de façon à préparer de la meilleure des façons le second rendez-vous de cette fenêtre internationale face au Mozambique, programmé mardi prochain en soirée au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Arrivés à Gaborone mardi matin, les Verts ont d'ailleurs effectué une première séance d'entraînement le soir-même sur l'un des terrains d'une académie de football privée, située à proximité de leur lieu de résidence. Comme l'a précisé le média channel de la FAF, l'ensemble des joueurs convoqués a pris part à cette session, qui s'est principalement concentrée sur l'aspect technico-tactique sous la direction du staff technique. Lors de cette séance, l'équipe a reçu la visite de Son Excellence, Monsieur Abdelmalek Tigharagh, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie au Botswana.



na, venu encourager les joueurs et leur témoigner son soutien. Il était accompagné de l'ancien international algérien Mourad Slatni, pouvait-on également remarquer sur les photos mis en ligne sur le site de la Fédération. Hier, les coéquipiers de Youcef Belaïli ont poursuivi leur préparation avec une nouvelle séance à Gaborone avant de rejoindre Francistown ce matin. Une ultime séance de travail collectif est, du reste, programmée comme le veut la coutume à l'heure du match et sur l'herbe du terrain principal du stade devant l'accueillir. Une dernière répétition, en somme, au cours de laquelle Vladimir Petkovic mettra en place les ultimes retouches sur le onze qui

aura la responsabilité de décrocher un résultat positif face aux Zébres du coach Morena Ramoreboli à même de consolider cette position de leader à laquelle les Verts tiennent tant. Soulignons, enfin, que pour ce duel très important dans la course au prochain Mondial qui aura pour théâtre le stade Obed Itani Chilume de Francistown, la Confédération Africaine de Football a désigné le Tanzanien Ahmed Arajiga comme arbitre central. Il sera assisté par ses compatriotes Kassim Seif Mpanga (1er assistant) et Said Hamdani Ally (2ème assistant). Le quatrième arbitre sera également tanzanien, en l'occurrence Nasir Salum Siyah.

## Ligue des Champions

### L'UEFA est en train de tuer le football européen

**«**Vousappelezçaunclasico,pour moi, ce n'est pas un clasico. On ne peut pas comparer l'effectif et la force économique des deux clubs. Le clasico, c'est quand il y a une lutte, tu prends un coup, tu en remets un. J'aime la pression mais ce n'est pas la réalité entre Paris et Marseille. Je suis peut-être fou mais je vois ça comme ça. Il n'y a pas de compétition, vraiment». En ces mots, Roberto De Zerbi a totalement minimisé la rivalité historique avec le Paris Saint-Germain, avançant que l'écart économique et sportif était bien trop important pour espérer une affiche réellement partagée. Reprenant cet argumentaire, la nouvelle formule de la Ligue des Champions a finalement des effets néfastes bien plus graves dans les autres pays européens. Si le top 5 - Premier League, Liga, Serie A, Ligue 1, Bundesliga - a aussi des soucis en interne, les autres championnats européens plus mineurs souffrent bien plus, à cause de la politique toujours plus lucrative de l'UEFA et la FIFA. Lors de l'événement «Un phénomène mondial - Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025», organisé à l'Université Luiss de Rome en collaboration avec Tuttosport, Romy Gai, Business Officer de la Fifa, a évoqué le tournoi prévu cet été aux États-Unis: «Nous avons simulé l'audience totale au sens large, y compris numérique. Les chiffres parlent de 3,2 milliards, des chiffres extraordinaires. Et pour la seule finale, les prévisions tournent autour de 2 milliards. Prenons l'exemple de l'Espagne, qui compte 50 millions d'habitants. Si l'on pense au Real Madrid, on pense à des chiffres qui dépassent le milliard, et on multiplie tout cela par 32. À un moment historique où la communication a évolué, il est important d'offrir à chacun la possibilité de se montrer sur la scène internationale, notamment grâce aux nombreux sponsors qui gravitent autour. Le football est mondial par définition, les clubs n'avaient aucune opportunité de le démontrer». Une sortie médiatique qui prouve, une fois de plus, que le football va continuer de peser toujours plus lourd en termes de milliards d'euros, ce qui va automatiquement créer un écart toujours plus conséquent entre les clubs d'un même championnat. Au sein du G8, il n'y a que des représentants de la premier League, de la Liga, de la Bundesliga, de la Serie A et de la Ligue 1. La nouvelle formule de la Ligue des Champions s'est révélée être un immense succès pour les clubs, y compris pour ceux qui n'ont connu que des défaites. C'est l'effet d'une compétition plus lucrative que jamais. Les tournois internationaux injectent des sommes considérables dans les caisses des clubs participants. Claudio Schäfer, récemment élu président de l'European

Leagues (l'association des ligues européennes), a été stupéfait en découvrant le montant du prix attribué à la Coupe du monde des clubs en juin : un milliard de dollars. Une somme qui bouleverse l'équilibre des compétitions. Par exemple, si un club autrichien perçoit 50 millions de dollars, l'impact sur son championnat national est significatif. Or, la compétitivité des ligues nationales est un enjeu majeur. Ces récompenses farfelues menacent justement cet équilibre, en particulier dans les petits et moyens championnats. Le football évolue à des rythmes différents, et ce phénomène ne date pas d'hier : l'explosion des droits télévisés a creusé un fossé entre les marchés les plus attractifs et les autres. L'UEFA et la FIFA, sous pression face aux velléités sécessionnistes des grands clubs, ont poursuivi une politique d'expansion qui a accentué ces déséquilibres économiques. Tandis que la Coupe du monde des clubs a lieu tous les quatre ans, la Ligue des Champions, elle, ne connaît aucune interruption. Cette saison marque d'ailleurs un tournant avec un format élargi à 36 équipes, regroupées dans une seule poule, et un minimum de huit matchs garantis par club, contre six auparavant. Résultat : une augmentation de 21 % des revenus par rapport à la saison passée, portant le jackpot total à 2,5 milliards d'euros, soit 500 millions de plus qu'auparavant.

Réunion de coordination entre la FAF et la FASS

### Le Championnat d'Afrique de football scolaire 2025 au menu

Une réunion de coordination tenue au Centre technique national de Sidi Mousa, entre le DTN de la FAF et son homologue de la Fédération Algérienne du sport Scolaire (FASS), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football. L'accompagnement de la sélection nationale scolaire U15 (garçons) en vue de sa préparation pour la phase finale du Championnat d'Afrique de football scolaire 2025, prévue à Accra (Ghana) du 21 au 26 avril, a été au centre de cette réunion. Pour rappel, la sélection algérienne scolaire masculine de football (U15) avait validé son billet pour cette 3e édition du championnat d'Afrique scolaire, après avoir terminé en tête du classement du tournoi qualificatif de la zone d'Afrique du nord (UNAF), fin janvier 2025 à Oran. Au cours de la réunion, le DTN de la FAF, Ali Moucer, et celui de la FASS, Rachid Hafasoui, ont abordé l'état d'avancement de la Coupe d'Algérie des établissements scolaires, précise la FAF sur son site officiel. Les échanges ont également permis d'élargir la discussion à d'autres thématiques, avec un accent particulier sur les actions à court et moyen terme. La DTN de la FAF « s'est engagée une nouvelle fois à soutenir et à participer aux initiatives menées par la FASS afin de contribuer à leur promotion », conclut la même source.

## Ligue 1 Mobilis

### Le CRB écope d'un match à huis clos, un match de suspension pour Ramovic

Le CRB a écopé d'un match à huis clos, pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (3e infraction)", lors de sa rencontre face à l'USMA (1-1), comptant pour la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. Le club algérois devra en outre s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, a ajouté la LFP. De son côté, l'entraîneur en chef du CRB a écopé d'un match de suspension pour cumul de cartons (interdiction du terrain et de vestiaire), plus 100.000 DA d'amende. La Commission de discipline a également suspendu Belaid Modjahed et Mohamed Hamdoud, respectivement préparateur physique et conseiller technique de l'USM Alger, jusqu'à leur audition pour la séance du jeudi. Le milieu de terrain de l'ESM, Embarek Omar, a écopé d'un match de suspension ferme pour cumul de cartons.

### Le match JSBM-MBR à huis clos

Le match JS Bordj Menaiel-MB Rouissat de la 24e journée du championnat de Ligue 2 (groupe Centre-Est), programmée samedi 22 mars, se déroulera à huis clos, a indiqué la LNFA mardi. La Commission de discipline de la LNFA (Ligue nationale de football amateur) a infligé deux matchs à huis clos à la JSBM. La décision a été prise suite aux incidents qui se sont produits lors de son match contre le NRB Telghma de la 23ème journée disputée samedi 15 mars, précise la LNFA sur son site officiel. Signalons que la JSBM reçoit ses adversaires sur le terrain de Djilali Bouaama de Boudmerdès. La JSBM occupe la 14e position avec 24 points tandis que le MBR trône en tête du groupe Centre-Est avec 54 points.

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**مجلس قضاء غليزان**  
**محكمة غليزان**  
**القسم شؤون الأسرة**  
**باسم الشعب الجزائري**  
**حكم**  
**ولهذه الأسباب**

حكمت المحكمة حال قضلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
حضوريا في أول درجة : في التشكيل : قبول إعادة السير في  
الدعوى. في الموضوع : إفراج الحكم الصادر قبل الفصل في  
الموضوع بتاريخ 18-03-2024 تحت رقم فهرس 24-01896  
منه اعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبرير قارد محمد  
لمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 23-04-2024 تحت  
رقم 24-311، ومن ثمة الحكم بالحكم على المدحنة في الخصم  
حربي ليلي المولودة بتاريخ 20-07-1965 بغلان بنة احمد  
رميلى خديجة، وتعيين المدحنة في الرجوع بحرى فضيلة  
قدمة عليها لرعايتها وتنبيه شؤونها المالية والإدارية وعلى  
هذه الأخيرة نشر هذا الحكم للإعلان في جريدة يومية باللغة  
العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلادها في سجلات الحالة  
المدنية للبلدية المختصة وتثليغه بنسخة من النسابة. تحمل  
المدحنة في الرجوع بالرسوم القضائية بما فيها الرسوم  
المستحقة للدولة والمقدرة بарьعة وخمسون دينار جزائري  
45 دج. يذا صدر الحكم وأصبح به جهلا في الجلة الطلبة  
لمعنقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أضافها  
رئيس وأمين الضبط.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العومي للمحضر القضائي  
مكتب الاستاذ محمد حميتي  
محضر قضائي لدى محكمة عن تادلس  
 مجلس قضاء مستقائم  
 الكائن مكتبه بحي الامير عبد القادر شارع برجة عبد الله عين  
 تادلس / هاتف رقم: 045486974  
 اعلان عن بيع المزاد العلني  
 طبقا للمادة 748 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية  
 فائدة السيد: بوزيد فاطمية الضراء و القاتمة في حق المحجور  
 عليهم دردور عائشة، السakan : السور مركز. بناء على الحكم  
 الصادر عن محكمة عن تادلس قسم شؤون الأسرة بتاريخ  
 2024/06/04 تحت رقم الفهرس 24/02119 الممهور بالصيغة  
 التتفيدية الصادرة بتاريخ 2024/08/26 رقم 0844/24. بناء  
 على رخصة التصرف في محجور عليه الصادر عن  
 محكمة عن تادلس القسم شؤون الأسرة بتاريخ  
 2024/10/30 تحت رقم الفهرس 00700/24. بناء على محضر ايداع قيمة  
 شروط البيع المؤشر عليه من طرف رئيس محكمة عن تادلس  
 بتاريخ 2022/02/25 تحت رقم و المتضمن تحديد جلسة البيع  
 المزاد العلني التي حدثت بتاريخ 14 افريل 2025 على الساعة  
 14 ساعات. التفاصيل: الخاص نسبة 16/01 للعقار المتمثل  
 في: مسكن فردي واقع ببلدية المصور مساحته 140 متر مربع  
 حمل مراجع المسح قسم 34 مجموعة ملكية. عدد سكان الاشتراكي  
 الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني. حدد بمبلغ 650.650 دج  
 مستثمانة و خصصون الف و سنتانه و خمسون دينار جزائري.  
 للاحظة: كل من يهمه الأمر يمكنه الاطلاع على قائمة شروط  
 البيع بمكتب الاستاذ المذكور اعلاه او باماناته ضبط محكمة عن  
 تادلس

# sos

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

# Location Appartement

Loue appartement neuf  
**F2** Standing dans la  
nouvelle cité 712 à  
Chorfa à Chlef  
Contactez le :  
**0541/66/53/51**  
Non sérieux s'abstenir.

# Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescur avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinnage pour plus d'information

veuillez contactez  
le numéro  
**0556 366 201**

الجمهوريه الجزائريه الديمقرططيه الشعبيه  
مجلس قضاء استقامت  
محكمة سيدى علي  
القسم شؤون الأسره  
باسم الشعب الجزائري

حكمت المحكمة حال فصلها قضيا شؤون الأسرة علينا حضوريا في أول درجة في الشكل يقول إعادة المدير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 21-05-2024 تحت فهرس رقم 24-01197 واعتذر تغريب الخبرة العقلية المنجز من طرف الخبرة الطبية يومي كريمة بتاريخ 12-12-2024، والمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 18-12-2024 تحت فهرس رقم 514-2024، وبالتالي نتيجة لذلك الحكم بالحجر على المدعى عليه في الرجوع خيرات طيب المولود بتاريخ: 10-10-1987 ولدية سيدى علي ولاده مستقائم لأبيه بلطفه ولأميه بطراب قاطنة. مع تعين المدعى في الرجوع خيرات بلطفه بمختار مقعده عليه رعايته وإدارته شؤونه المالية والإدارية والقانونية بدل عنه، مع أمر ضابط المحكمة المدنية ولدبة سيدى علي بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجوز عليه. مع الأمر بنشر هذا الحكم طبقا للناءدة من قانون الأسرة. مع تحمل المدعى في الرجوع المصارييف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها تصارييف الخبرة المنجزة. هذا صدر هذا الحكم والواضح به جهارا في الجلسة العقلية المنعقدة بتاريخ والمكمل المذكورين أعلاه ولصحته أمضي أصله من طرفينا نحن الرئيس وأمين الضبط

The image is a black and white advertisement for Wash'n Delivery. It features a large circular overlay on the left side containing promotional text. In the background, a laundry basket filled with laundry is visible, suggesting the service's focus on home laundry delivery.

# Local à Louer

## Bejaia empreinte d'une remarquable effusion culturelle depuis le début du Ramadhan

La wilaya Bejaia est, depuis le début du mois de ramadan, empreinte d'une remarquable effusion artistique variée, avec des vernissages, des pièces théâtrales et des rencontres poétiques, au grand plaisir des citoyens en quête de ce genre de manifestations culturelles. Outre les lieux dédiés à la musique par excellence, notamment la maison de la culture, le théâtre Abdelmalek Bouguermouh et la cinémathèque, des dizaines d'espaces ont fait florès, abritant chaque soir des galas et des plateaux de qualité, ouverts à tous les genres et à tous les goûts, au grand bonheur des passionnés. Durant les soirées du Ramadhan, des milliers de personnes déambulent dans les rues et les quartiers, jusqu'au petit matin, dans une atmosphère bon enfant, allant d'un endroit à l'autre, cherchant "la résonance" adéquate pour s'en délecter. Du châabi, de l'andalou, de la chanson populaire et du Rap : tous les styles y sont diffusés aux quatre coins de la ville, dont certains ont pris une polarité exceptionnelle, à l'instar de "L'esplanade du 5 juillet", située en plein centre-ville ou celle de "Sidi-Soufi", dans l'ancienne ville, un espace mythique chargé d'histoire, qui accueille en permanence de larges auditoires, composés pour l'essentiel des passionnés et de connaisseurs.

Alors que l'esplanade du 5 juillet fait la part belle à la chanson populaire dans ses diverses déclinaisons, Sidi Soufi, en revanche, s'est spécialisée dans le genre "Chaâbi", attirant quasiment tous les puristes de la "Qaâda" Bejaoui. Le quartier est traditionnellement réputé pour cette inclinaison envers la musique classique.

D'autres quartiers, à l'instar d'Ihadadene, à la périphérie ouest, Ighil El Bordj, au nord, El-Qods ou encore les lieux de rencontres privés, foisonnant, dégagent la même truculence et la même ferveur, distrayant de leurs cotés tous leurs riverains. Et loin s'en faut, la ville de Bejaia n'en détient pas aussi la palme ou le monopole de cette effusion. Akbou, 2e plus grand centre urbain de la wilaya, Ait R'Zine, Tazmalt, Ighil Ali, Amizour, Seddouk, Kherrata, Aokas et d'autres ne sont pas en reste et vivent la même ferveur, célébrant la musique dans tous ses états.

Alger

## Lancement jeudi prochain de 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie



La 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie aura lieu jeudi prochain au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria" (Alger), a annoncé lundi le commissaire du Festival, Abdelkader Bendaamache.

Animant une conférence de presse à l'Institut national supérieur de musique "Mohamed-Fawzi", M. Bendaamache a précisé que le concours officiel de cette 14e édition, qui se poursuivra jusqu'au 23 mars, verra la participation de

17 candidats issus des différentes wilayas du pays, dont deux voix féminines, sélectionnés parmi plus de 100 candidats ayant concouru lors des phases éliminatoires. Les candidats se disputeront trois prix, dotés respectivement de 300.000 DA pour le premier prix, 200.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour le troisième.

Le commissaire du festival a souligné que cette édition rendra hommage au maître de la chanson chaâbie, El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), en reconnaissance notamment de ses efforts dans la création de genre musical.

Parallèlement à la compétition, un programme artistique sera mis en œuvre avec la participation de célèbres artistes du chaâbi, tels que Cheikh Abderrahmane El Koubi, ainsi que des jeunes lauréats des précédentes éditions du festival, selon M. Bendaamache qui a fait savoir qu'un hommage particulier sera également rendu à l'artiste Rahma Boualem.

Le même intervenant a rappelé que l'objectif principal du festival, lancé en 2006, était de découvrir de jeunes talents dans ce genre musical qui fait partie intégrante de l'identité nationale, pour les accompagner en leur fournissant tous les moyens nécessaires.

## Les Ensembles de musique "El Ferda" et "Imerhane" enchantent le public algérois

Les Ensembles de musique "El Ferda" et "Imerhane" ont enchanté, lundi, le public, relativement nombreux, de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, embarqué dans les partitions de deux prestations époustouflantes aux contenus authentiques, rendus dans des formes empreintes de modernité.

Dans une ambiance de grands soirs, les prestataires de cette soirée, organisée, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Opéra d'Alger dans le cadre de son programme artistique et culturel "spécial-Ramadhan", ont rappelé à l'assistance, la richesse et la diversité du patrimoine musical algérien dans les régions de Béchar et Tamanrasset.

Les amateurs du genre Melhoun, de la région de Kenadsa (Béchar) ont été embarqués, une heure durant, dans une randonnée onirique, conduite par la troupe El Ferda qui a ainsi, proposé un répertoire prolifique fait de Q'cid soufi, Chaâbi et M'dih. Dirigée par Larbi Bestam au luth et au chant, la troupe composée de sept membres : les Bouhazma, El Hadj au Guenibri, Touhami à la percussion (derbouka et bendir) et Abd-Rabbi au violon, ainsi que Lakhdar Hamidi, également à la percussion (mehraz et El Ferda), a enchanté l'assistance avec des pièces qui font sa renommée depuis plusieurs décennies. Le public, ayant vite cédé au relâchement, s'est notamment délecté sur des titres comme, "El Kawtar", "Krim El Kourama", "Kif iwassi", "Salamou" et l'incontournable "Ben Bouziane", entre autres.

A l'issue de la prestation, Larbi Bestam a fait part de sa "joie et celle des membres d'El Ferda, de retrouver Alger et chanter pour son public chaleureux et si accueillant". Crée en 1992, la troupe "El Ferda" compte à son actif un seul album, au titre éponyme, et une



série d'enregistrements produits par l'Office national des Droits d'auteur et des Droits voisins (ONDA). Faisant évoluer le genre "Melhoun" de la localité de Kenadsa (Béchar), la troupe El Ferda, continue d'explorer le répertoire musical de cette région d'Algérie, en quête de nouveaux textes et Q'cid, pour "raviver et promouvoir le patrimoine culturel local et mettre en valeur les particularités, poétique, mélodique et rythmique, propres à ce genre de musique", a précisé Larbi Bestam.

Les applaudissements et les youyous nourris du public, adressés en guise de remerciements à l'endroit de la troupe "El Ferda", se sont prolongés et accentués pour réserver un accueil triomphal à l'Ensemble "Imerhane" et ses quatre membres dirigés d'une main de maître par Seddam, à la guitare électrique et au chant.

Hichem Bouhas, à la guitare électro-acoustique, puis à la batterie, Habib Allah Akhamoukh à la calebasse, Tahar Khalidi à la basse électrique et Abdelkader Ourzik à la guitare d'accompagnement, ont brillamment soutenu leur ténor, Seddam au chant qui a embarqué l'assistance vers une autre destination, celle dans le genre targui dit, "Assoufi" de la région de Tamanrasset. "Dounya", "Tiguettane" (nom de lieu), "Assouf" (nostalgie), "Achenkad" (gazelle), "Iresligh"

(ouï-dire), "Touchal" (coureur), "Imerhane" (les amis), "Tinaghit" (nom de lieu), "Tagh'dert" (trahison) et "Soumagh" (je me suis tu), sont les titres des pièces, aux airs mélodieux et aux cadences ternaires, déployées, une heure durant, par le quintet dans des atmosphères euphoriques.

Issue du groupe "Tinariwine", la troupe "Imerhane" a été fondée en 2006 sur l'impulsion du bassiste Eyadou du groupe originel, qui a formé et encadré à Tamanrasset, nombre de musiciens, dont Seddam, leader et un des fondateurs du groupe Imerhane. La troupe de Tamanrasset, qui a déjà pris part à plusieurs tournées nationales et internationales, à travers les plus grandes capitales du monde notamment, compte à son actif trois albums, "Imerhane" (les amis -2006), "Timit" (lien ombilical - 2018) et "Abougi" (Z'riba -2021).

Interagissant avec le public, qui reprenait en choeur les refrains de leurs chansons, les deux formations ont rempli leurs contrats et réussi leur mission, en donnant beaucoup de plaisir à l'assistance qui a savouré tous les moments des deux prestations dans l'allégresse et la volupté. Le programme d'animation spécial-Ramadhan se poursuit à l'Opéra d'Alger, avec plusieurs plateaux artistiques variés, dédiés à tous les genres de musiques et de chants classiques et de variétés algériennes.

Guelma

## Lever de rideau sur le 9e festival culturel local de l'Inchad

La 9ème édition du festival culturel local de l'Inchad, à laquelle participent 11 troupes venues de plusieurs wilayas du pays, a été ouverte dans la nuit de dimanche à lundi à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafaï de Guelma.

Le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Benbekhma, représentant le wali, Mme Houria Aggoun, à l'ouverture officielle de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 20 mars, a mis en exergue "l'importance de ce festival annuel qui voit Guelma accueillir les amoureux du texte engagé et des mélodies subtiles à l'occasion du mois sacré de Ramadhan".

Le commissaire du festival, Amar Aziez, a indiqué, de son côté, que les troupes participant à la compétition officielle de cette édition, organisée sous le slogan "La mélodie pour le rapprochement, les valeurs pour la mémoire", réunit des groupes de chant venus des wilayas de Biskra, Mila, Tébessa, Skikda, Batna, Constantine, Annaba, Jijel, Sétif, Oum El Bouaghi et Guelma.

Organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, et sous l'égide du wali de Guelma, le festival "vise à préserver le patrimoine culturel national et à jeter des passerelles de communication entre les artistes et les associations actives

dans cet art authentique enraciné dans le patrimoine algérien", a ajouté M. Aziez.

Le commissaire du festival a également fait savoir que cette édition donnera lieu, pour la première fois, à une compétition officielle intitulée "Le petit Mounchid" à laquelle participent 9 groupes et qui se déroulera dans l'après-midi pendant toute la durée du festival.

La première soirée de la manifestation a été "confiée" au Mounchid Kamel Rezzoug, d'El Oued, qui a interprété une variété de chants servis par une voix douce et mélodieuse, au grand bonheur du public présent, en particulier des familles.

10h30 Amour, gloire et beauté  
 11h00 Les Feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les douze coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 JT 13h  
 13h35 Petits plats en équilibre  
 13h40 Météo  
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h20 Accusée du meurtre de mon bébé  
 15h50 Le cauchemar d'une future maman  
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 20h00 JT 20h  
 20h35 Croatie / France  
 22h40 Après match  
 22h55 Eurodreams  
 23h00 Esprits criminels  
 23h45 Esprits criminels  
 00h30 Night Shift  
 01h25 Night Shift

06h14 En aparté  
 07h16 Engrenages  
 08h09 La boîte à questions  
 08h14 Plateaux Canal+ première  
 08h16 The Critic  
 09h54 Une affaire de principe  
 11h27 Viendez au Groland  
 11h45 La boîte à questions  
 11h52 En aparté  
 13h00 Clique  
 13h32 Marie-Antoinette : L'affaire du collier  
 14h25 Bis repetita  
 15h56 Le tableau volé  
 17h25 Cocorico  
 18h54 La boîte à questions  
 19h02 Clique  
 19h36 Loris Giuliano en balade  
 20h35 En aparté  
 21h10 Dope Girls  
 22h06 Dope Girls  
 22h58 Déambulations : Hoshi au château de Rosa Bonheur  
 01h52 Roqya

11h50 Outremer.l'info  
 12h00 Régions d'ici  
 12h10 La p'tite librairie  
 12h15 Dans le rétro  
 12h30 ICI 12/13  
 13h55 Météo à la carte (la suite)  
 14h40 Tandem  
 15h40 Tandem  
 16h35 Stances  
 16h45 Duels en familles  
 17h20 Slam  
 18h05 Questions pour un champion  
 18h50 Journal  
 19h00 Dans le rétro  
 19h12 Hors la ville  
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions  
 20h03 Le journal des talents  
 20h11 Dans le rétro  
 20h20 Un si grand soleil  
 21h05 Le village des endormis  
 22h45 Journal  
 22h55 La France en vrai  
 00h00 Enquêtes de Région  
 00h52 La France en vrai

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h25 La roue de la fortune  
 18h35 La meilleure boulangerie de France  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 Pékin express  
 22h10 Pékin express  
 23h35 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?  
 00h25 Qui veut être mon associé ? La suite

13h00 La crise du saumon en Norvège  
 13h35 La fille inconnue  
 15h20 Des volcans et des hommes  
 15h50 Une année sauvage autour de la Terre  
 16h35 Des royaumes de terre et d'eau  
 17h20 Invitation au voyage  
 18h05 Invitation au voyage  
 18h55 Voyage en cuisine  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 20h55 Fatal Crossing : Les filles du ferry  
 21h40 Fatal Crossing : Les filles du ferry  
 22h20 Fatal Crossing : Les filles du ferry  
 23h50 Le journal d'une femme nwar  
 01h30 Christiane F. : Telle est l'histoire

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

21h10

## LE VILLAGE DES ENDORMIS



21h10

## DOPE GIRLS



20h50

## FATAL CROSSING : LES FILLES DU FERRY



Les résultats des dernières investigations viennent de tomber : aucune trace d'ADN de Lisbeth et Lulu n'est présente dans le charnier retrouvé sur les indications de Hix. Une vérité inattendue se fait alors jour : un nouveau tueur semble impliqué dans ces crimes... Quant à Andreas, il demande des comptes à sa mère sur les circonstances précises de la mort de son père. Bientôt, lui et Nora tentent d'établir un lien entre Hix et Damtoft. Mais leurs méthodes divergent : Andreas veut respecter la procédure, tandis que Nora se sent pressée par le temps...

Realisateur: Magnus Berggren



Alger	25-17
Constantine	24-08
Annaba	27-10
Ouargla	33-14
Mostaganem	29-17
Béchar	29-18

Pour dénoncer la reprise de l'agression sioniste à Gaza

## Marche massive devant la maison blanche

Des milliers de personnes ont manifesté devant la maison blanche à Washington, pour dénoncer la reprise de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, après le massacre perpétré mardi par les forces d'occupation dans lequel plus de 400 Palestiniens sont tombés en martyr, a rapporté mercredi l'agence de presse Wafa. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et des banderoles condamnant les bombardements sionistes et demandant à l'administration américaine d'intervenir immédiatement pour mettre fin au "génocide" et faire échouer les plans des autorités d'occupation visant à reprendre son agression contre la bande de Gaza, souligne Wafa. Outre la capitale Washington, des marches massives ont également été organisées à New York, Chicago, Milwaukee, San Francisco, Seattle et Boston pendant lesquelles les manifestants ont dénoncé la reprise de l'agression sioniste à Gaza et exprimé leur solidarité avec le peuple palestinien, ajoute la même source. Les forces d'occupation sionistes ont lancé mardi des frappes aériennes sur la bande de Gaza, d'une violence sans précédent depuis le début du cessez-le-feu, le 19 janvier.

Ligue arabe

## La Palestine demande une session extraordinaire

La Palestine a demandé, mardi, une session extraordinaire de la Ligue des Etats arabes, après la reprise des frappes aériennes sionistes nocturnes sur la bande de Gaza qui a fait plus de 400 martyrs. Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de la Ligue arabe, l'Ambassadeur Muhammed Al-Aklouk, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a indiqué que l'Etat de Palestine a soumis une demande au Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, pour convoquer une session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes, au niveau des représentants permanents, suite à la reprise par l'entité sioniste, de ses crimes d'agression, du génocide et de nettoyage ethnique.

Francophonie

## Le Niger quitte l'Organisation internationale

Le gouvernement nigérien a confirmé le retrait du pays de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), selon une note du ministère des Affaires étrangères, ont rapporté, ce mardi des médias locaux. Cette décision, qualifiée de «souveraine», a été communiquée aux chefs des missions diplomatiques et postes consulaires du Niger à l'étranger afin qu'ils en informent leurs juridictions respectives d'accréditation, ont précisé les mêmes sources. Pour rappel, le gouvernement du Niger avait déjà décidé en 2023 de suspendre toutes formes de coopération avec l'organisation, appelant à cette époque-là les peuples africains à «une décolonisation des esprits et à la promotion de leurs propres langues nationales», conformément aux idéaux des pères fondateurs du panafricanisme.

Face aux atrocités à Gaza

## L'Algérie déplore le silence du Conseil de sécurité

L'Algérie a déploré mardi depuis New York, le "silence" du Conseil de sécurité de l'ONU face aux "atrocités" commises à Gaza, après la reprise par l'entité sioniste, à l'aube, de son agression à grande échelle contre l'enclave palestinienne. "Nous condamnons fermement ces attaques, qui constituent une violation de l'accord de cessez-le-feu", a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, devant les membres du Conseil de sécurité, réunis sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. "Nous sommes témoins d'une nouvelle vague de châtiments collectifs infligés à la population de Gaza", a-t-il dénoncé, rappelant à toutes les parties que "la résolution 2735 garantit le maintien du cessez-le-feu tant que les négociations sont en cours". Des sources médicales à Gaza ont fait état de plus de 400 personnes tombées en martyrs, en majorité des enfants et des femmes, dans les bombardements sionistes d'une violence inouïe. Le diplomate a tenu, à ce titre, à souligner la responsabilité des médiateurs (Etats-Unis, Egypte et Qatar) de "veiller au respect de l'accord de cessez-le-feu", regrettant qu'"une fois de plus, le sang palestinien est utilisé au service des calculs politiques" par les politiciens sionistes. L'ambassadeur Amar Bendjama a relevé, dans ce contexte, que la réunion d'aujourd'hui n'est pas destinée à "rappeler les privations et les souffrances" du peuple palestinien, mais il s'agit d'un "appel à la justice contre une autorité d'occupation qui utilise la famine comme arme de guerre". "Il s'agit, sans l'ombre d'un doute, d'un crime de guerre", a-t-il affirmé, jugeant que "l'heure est venue de rendre des comptes". Selon le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, "le monde ne peut plus ignorer la sombre réalité de l'occupation" sioniste. Il a estimé qu'aujourd'hui, la vérité sur l'occupation sioniste, "si longtemps ignorée, ne peut plus être occultée", soulignant que les Algériens "comprènent bien la cruauté et l'oppression qu'implique l'occupation" pour l'avoir subie pendant plus de 130 ans. "L'occupation, le chapitre le plus horrible et le plus honteux de l'histoire moderne, continue de faire des ravages. Il faut y mettre fin, où qu'elle existe", a-t-il martelé. Rappelant que depuis plus de deux semaines,



pas un seul camion d'aide n'a été autorisé à entrer à Gaza, le diplomate a soutenu que "ce blocus délibéré, programmé pour coïncider avec le mois sacré du Ramadhan, est une tentative calculée, destinée à briser la résilience du peuple palestinien". "Avec près de 18 mois de famine déjà endurés, 80% de la population de Gaza a vu ses sources de nourriture disparaître. Pourtant, comme si affamer la population palestinienne ne suffisait pas, la puissance occupante utilise l'eau comme arme de guerre", s'est-il insurgé. Le diplomate algérien a dénoncé, en outre, les pratiques de la puissance occupante qui ne se contente pas seulement de suspendre l'aide, mais "cible l'intégralité du système alimentaire de Gaza, privant, aujourd'hui, la population de nourriture et rendant très difficile sa survie future". Selon le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, l'entité sioniste ne se contente pas de bloquer l'acheminement de l'aide. "Elle démantèle méthodiquement les infrastructures alimentaires de Gaza", a-t-il ajouté. Il a fait remarquer, dans ce contexte, qu'après avoir attaqué l'UNRWA, épingle dorsale de l'aide humanitaire à Gaza, l'entité sioniste a imposé de nouvelles restrictions aux ONG, créant de nouveaux obstacles administratifs à leur capacité à agir et à aider le peuple palestinien. Le re-

présentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a rappelé, à ce propos, que la Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné à la puissance occupante de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour assurer l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire d'urgence à la population de Gaza et que le Conseil de sécurité, dans ses résolutions, a appelé à un accès humanitaire sûr et sans entrave. "Pourtant, la puissance occupante continue de bafouer le droit international, y compris les résolutions adoptées par ce Conseil", a-t-il déploré. A Gaza, a-t-il poursuivi, nous assistons à "la dégradation systématique de la dignité humaine, à la privation délibérée des droits à la vie, à l'alimentation, à l'eau et à la décence humaine fondamentale", à "la disparition des valeurs et des principes qui devraient être le fondement de l'ordre international : l'égalité, la justice et l'humanité", mais aussi à la "brutalité" de l'occupation sioniste qui "se manifeste au grand jour, sans égard pour les vies innocentes". Regrettant le "silence" du Conseil de sécurité "face à ces atrocités", le diplomate algérien a estimé que "la pertinence de ce Conseil peut être sérieusement remise en question". "Osera-t-il un jour assumer ses responsabilités, agir pour mettre fin à ce génocide et préserver ce qui lui reste, s'il en reste, de crédibilité?", s'est-il interrogé.

Reprise de l'agression sioniste contre Gaza

## MSF se dit «horrifiée»

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) s'est dit "horrifiée" par la reprise des bombardements de l'armée de l'occupation sioniste contre la bande de Gaza, appelant à un rétablir "immédiatement" le cessez-le-feu et à lever le blocus sur l'enclave palestinienne. "Nous sommes horrifiés par les attaques lancées par (l'entité sioniste) contre la population de Gaza, brisant le cessez-le-feu en place depuis près de deux mois. Des centaines de personnes ont été tuées", a déclaré Claire Magone, Directrice générale de MSF, dans un communiqué. "Conformément à la tactique qu'elles appliquent depuis octobre 2023, (l'occupation sioniste) a une nouvelle fois choisi de punir collectivement la popula-

tion de Gaza (...) en frappant avec une intensité inégalée" depuis les premières phases de l'agression. "Pendant plus de 15 mois, les habitants de Gaza ont été tués, mutilés, affamés et déplacés sans distinction", a-t-elle déploré. Elle a souligné que "ces dernières attaques impitoyables menées par l'armée (sioniste) et les ordres d'évacuation nous font craindre qu'une nouvelle phase d'opérations militaires à Gaza soit sur le point de commencer. Les Palestiniens de Gaza ne pourront tout simplement pas résister, ni physiquement ni mentalement. Leurs espoirs de retrouver au moins une partie de leur vie antérieure sont en train de

s'effondrer". Dans ce contexte, "MSF demande que le cessez-le-feu soit immédiatement rétabli. (l'entité sioniste) ne doit pas reprendre sa campagne de destruction et le cauchemar de ses bombardements massifs et aveugles sur la population de Gaza", a encore dit Mme Magone. MSF "demande également la levée du blocus et le rétablissement d'un accès illimité aux fournitures de base et à l'aide humanitaire", a-t-elle insisté, ajoutant que "les blessés et les patients nécessitant des soins médicaux urgents doivent être autorisés à se faire soigner en dehors de Gaza, à condition que leur droit à un retour en toute sécurité et dans la dignité soit garanti".